







SÉMINAIRE ET ATELIERS DE PARTAGE NOURRIR LES VILLES, DÉFI DE L'AGRICULTURE FAMILIALE

du 13 au 15 octobre 2014, Paris (France)

ACTES

Auteurs : Dr Daouda Diagne, Isabelle Duquesne

SÉMINAIRE ET ATELIERS DE PARTAGE NOURRIR LES VILLES, DÉFI DE L'AGRICULTURE FAMILIALE
Nous remercions les participants pour leur contribution à la réussite de ce séminaire et de ces
Nous remercions les participants pour leur contribution à la réussite de ce séminaire et de ces ateliers de partage.
Nous remercions les participants pour leur contribution à la réussite de ce séminaire et de ces ateliers de partage.
Nous remercions les participants pour leur contribution à la réussite de ce séminaire et de ces ateliers de partage.
Nous remercions les participants pour leur contribution à la réussite de ce séminaire et de ces ateliers de partage.
Nous remercions les participants pour leur contribution à la réussite de ce séminaire et de ces ateliers de partage.
Nous remercions les participants pour leur contribution à la réussite de ce séminaire et de ces ateliers de partage.
Nous remercions les participants pour leur contribution à la réussite de ce séminaire et de ces ateliers de partage.
Nous remercions les participants pour leur contribution à la réussite de ce séminaire et de ces ateliers de partage.
Nous remercions les participants pour leur contribution à la réussite de ce séminaire et de ces ateliers de partage.
Nous remercions les participants pour leur contribution à la réussite de ce séminaire et de ces ateliers de partage.
Nous remercions les participants pour leur contribution à la réussite de ce séminaire et de ces ateliers de partage.
Nous remercions les participants pour leur contribution à la réussite de ce séminaire et de ces ateliers de partage.
Nous remercions les participants pour leur contribution à la réussite de ce séminaire et de ces ateliers de partage.
Nous remercions les participants pour leur contribution à la réussite de ce séminaire et de ces ateliers de partage.
Nous remercions les participants pour leur contribution à la réussite de ce séminaire et de ces ateliers de partage.

NOS PARTENAIRES

Le programme Promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest (Pafao) est porté par la Fondation de France et le CFSI. Il bénéficie de la contribution de la Fondation JM.Bruneau (sous égide de la Fondation de France) et de l'Agence Française de Développement. Seed Foundation participe également au volet capitalisation du programme. Le Réseau des organisations paysannes et de producteurs d'Afrique de l'Ouest (Roppa) est membre du Comité d'orientation et de suivi.





FONDATION JM.BRUNEAU
Sous l'égide de la Fondation de France









Ce séminaire, ces ateliers et ce rapport ont bénéficié de financements de la Fondation de France.



Ce rapport a été réalisé avec l'aide financière de l'Agence Française de Développement. Son contenu relève de la seule responsabilité du CFSI et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'Agence Française de Développement.

Les informations contenues dans ce rapport peuvent être utilisées à la condition expresse d'en mentionner la source

Comité Français pour la Solidarité Internationale | CFSI www.cfsi.asso.fr | www.alimenterre.org | www.festival-alimenterre.org

Fondation de France | FDF www.fondationdefrance.org

Réseau des organisations paysannes et de producteurs d'Afrique de l'Ouest | Roppa www.roppa-afrique.org

Juin 2015

SOMMAIRE

NO	S PAF	RTENAIRES3				
INT	ROD	UCTION6				
1.	LES	OBJECTIFS ET LE DÉROULEMENT8				
	1.1. Les objectifs du séminaire					
	1.2.	Le déroulement du séminaire 8				
	1.3.	La cérémonie d'ouverture 10				
2.	LA C	APITALISATION, UN BILAN POSITIF11				
	2.1.	Des produits de capitalisation globalement appréciés 11				
	2.2.	Des enseignements sur des innovations prometteuses 13				
3.	UNE	VALORISATION SPÉCIFIQUE À CHAQUE ACTEUR 15				
	3.1.	Selon les OP : une valorisation au service des exploitations familiales 15				
	3.2.	Selon les ONG : pour un élargissement de la cible 15				
	3.3.	Selon les partenaires techniques et financiers : pour un changement d'échelle				
	3.4.	Perspectives de valorisation pour le programme Pafao 16				
4.		ENJEUX ET LES CONDITIONS DU CHANGEMENT D'ÉCHELLE DES OVATIONS17				
	4.1.	Le changement d'échelle, une nouvelle donne pour le programme Pafao. 17				
	4.2.	Le changement d'échelle, pourquoi et comment ? 18				
	4.3.	Les enseignements de l'atelier « Approvisionner les villes ouest-africaines en lait local »				
	4.4.	Les enseignements de l'atelier « Filières et changement d'échelle » 22				
COI	NCLU	SION				
	Anne	exe 1 : les trois institutions organisatrices du séminaire 27				
	Anne	exe 2 : liste des participants28				
	Anne	exe 3 : note préliminaire sur les grands enseignements de la capitalisation31				
	Anne	exe 4 : changement d'échelle des innovations paysannes et rurales, pourquoi et comment ?				
	Anne	exe 5 : compte-rendu de l'atelier « Approvisionner les villes ouest-africaines en lait local »				
	Anne	exe 6 : progression pédagogique de l'atelier « Filières et changement d'échelle »49				
	Anne	exe 7 : Le programme du séminaire51				

CRÉDIT PHOTOS

Bastien Breuil (photo de couverture)

Isabelle Duquesne (autres photos)

INTRODUCTION

Le programme Promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest (Pafao)

La Fondation de France et le Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI) se sont associés en 2009 pour lancer un programme de promotion de l'agriculture familiale en Afrique subsaharienne, recentré depuis 2010 sur l'Afrique de l'Ouest. D'autres partenaires ont progressivement rejoint ce programme : la Fondation Ensemble (entre 2011 et 2013), la Fondation L'Occitane (entre 2012 et 2013), Seed Foundation, l'Agence Française de Développement. Le Roppa est depuis juin 2013, membre du comité d'orientation et de suivi. Ce programme a pour objectif de contribuer à relever trois défis : garantir sur les marchés urbains la disponibilité d'aliments produits localement ; assurer aux paysans un revenu ; répondre aux exigences de gestion durable des ressources naturelles. Deux volets sont mis en œuvre : un fonds de soutien financier aux initiatives qui visent à renforcer la capacité des agriculteurs familiaux à reconquérir les marchés urbains ouest-africains ; un processus de capitalisation pour identifier les réponses innovantes et tirer, de l'expérience des acteurs de terrain, des enseignements qui dépassent le cadre des projets.

La capitalisation au service de la reconquête des marchés

L'agriculture familiale est le cheval de bataille des organisations paysannes ouest-africaines, telles que le Roppa. Elle est multifonctionnelle (production d'alimentation, création d'emploi, gestion des ressources naturelles). Pourtant malgré son dynamisme et son adaptation, mal protégée, l'agriculture familiale ouest-africaine perd ses marchés car elle est en compétition directe avec un système mondialisé. Ainsi, l'enjeu se situe dans sa capacité à nourrir les villes. La capitalisation a alors un double enjeu stratégique pour les organisations paysannes (OP) d'Afrique de l'Ouest qui développent de plus en plus des initiatives pour systématiser la capitalisation et la valorisation. Les données, études et analyses tirées des expériences concrètes de terrain sont un atout essentiel pour l'apprentissage mais aussi la construction d'un argumentaire en faveur des agricultures familiales pour mieux négocier avec les décideurs et faire un plaidoyer.

Le Pafao, un apport dans les stratégies de reconquête du marché

Depuis 2009, le programme a soutenu plus de 150 projets, dont près de 70 ont contribué au processus de capitalisation lancé sur la conquête/reconquête des marchés urbains nationaux par les produits de l'agriculture familiale durable.

Le processus d'échanges, de séminaires et d'ateliers, continue. Il se situe actuellement dans une phase d'approfondissement mais surtout de valorisation à travers deux axes stratégiques pour reconquérir les parts de marché :

- une valorisation à l'échelle micro de l'exploitation familiale grâce à des innovations qui agissent sur la production, le stockage, la transformation, le transport, la commercialisation, le conditionnement, la qualité, l'organisation des acteurs, etc. ;
- une valorisation à l'échelle macro des politiques agricoles et commerciales en vue de plaider pour un environnement plus favorable au développement des innovations (conditions de production, appuis publics dans la recherche, le financement, le crédit, les infrastructures, la protection, etc.).

Octobre 2014 : dans ce contexte d'Année internationale de l'agriculture familiale et de Journée mondiale de l'alimentation, ces deux axes stratégiques seront revisités avec une diversité d'acteurs, tous concernés par l'enjeu de la reconquête des marchés. Il s'agira, dans une démarche participative, de voir comment mieux valoriser la capitalisation pour que les innovations soient utiles à l'échelle locale mais également d'identifier les conditions au niveau macro pour un réel changement d'échelle des innovations porteuses d'un haut potentiel de changement pour une véritable reconquête des marchés urbains ouest-africains.

Ce rapport s'articule en trois parties :

- 1) la capitalisation, un bilan positif;
- 2) une valorisation spécifique à chaque acteur ;
- 3) les enjeux et conditions du changement d'échelle des innovations.

1. LES OBJECTIFS ET LE DÉROULEMENT

1.1. Les objectifs du séminaire

L'objectif stratégique est de faire un point global sur le programme Pafao depuis le dernier séminaire de 2013 et d'en tirer des conclusions opérationnelles pour la fin 2014 et 2015. De façon plus spécifique, il s'agit de :

- faire le bilan de la capitalisation des innovations paysannes pour nourrir les villes ;
- réfléchir sur la valorisation du capital d'innovations et les conditions favorables à un changement d'échelle ;
- définir des axes de soutien de la capacité d'innovation de l'agriculture paysanne.

1.2. Le déroulement du séminaire

Les trois temps du séminaire

Les trois temps liés au programme Pafao, répondant aux trois objectifs spécifiques précités, se sont déroulés du lundi 13 au mercredi 15 octobre 2014. Ils ont été complétés par la journée publique du 16 octobre, organisée par la Fondation de France, le CFSI, le Groupe Initiatives et Inter-réseaux Développement rural : « Les agricultures familiales, terreaux d'innovations ». Une réunion du comité d'orientation et de suivi a clôturé cette série de rencontres et tiré des enseignements pour la suite du programme.

Ce séminaire s'adressait aux partenaires ouest-africains et européens du programme Pafao ainsi qu'à d'autres acteurs et analystes en lien avec la capitalisation des innovations paysannes et locales.

Il a donné lieu à des interventions pluriacteurs (porteurs et partenaires de projets Pafao ; organisations de la société civile ouest-africaines et européennes, chercheurs, bailleurs de fonds, etc.) autour des enjeux de la valorisation et de la poursuite de la capitalisation (acquis, limites, contraintes et défis) et a présenté plusieurs exemples illustratifs des axes thématiques.

- LE TEMPS 1, organisé par le Roppa, a été consacré à un tour de table avec ses partenaires.
- LE TEMPS 2, consacré au bilan du programme Pafao, a permis d'identifier des axes stratégiques pour la suite du programme en 2015.
- LE TEMPS 3, composé de deux ateliers sur les filières, a traité des enjeux de l'articulation entre innovations et portage politique. Le 1er atelier, organisé par Pascal Érard, responsable Plaidoyer au CFSI, a abordé l'impact des politiques commerciales européennes et ouest-africaines sur le développement de la filière lait en Afrique de l'Ouest. Le second atelier, consacré à l'ensemble des filières, a continué la réflexion amorcée lors du séminaire sur les conditions favorables ou défavorables pour un réel changement d'échelle des innovations en Afrique de l'Ouest. Il a mis l'accent, entre autres éléments, sur la nécessité du portage politique : c'est ainsi que les innovations capitalisées peuvent nourrir l'argumentaire des plaidoyers auprès des acteurs politiques.

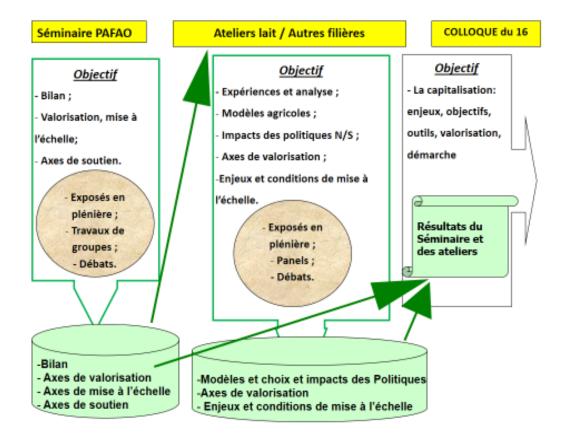
Les résultats du séminaire ont été valorisés, à travers une présentation, lors de la journée publique/colloque du 16 octobre 2015.

	TEMPS	OBJECTIFS	PARTICIPANTS
1.	Lundi 13 - Mardi 14 (une ½ journée) Table ronde Roppa et ses partenaires	Définition d'axes de soutien de la capacité d'innovation de l'agriculture paysanne.	Roppa et ses partenaires techniques et financiers.
2.	Lundi 13 - Mardi 14 (trois ½ journées) Séminaire Pafao	Bilan de la capitalisation ; Préparation des inputs pour la journée du 16 oct.	Porteurs et partenaires de projets Pafao ; organisations de la société civile ouest-africaines et européennes, chercheurs ; bailleurs de fonds, etc.
3.	Mercredi 15 (deux ½ journées) 2 ateliers filières : - filière lait - autres filières	Axes de valorisation et conditions de changement d'échelle (lait et autres produits).	Acteurs français et ouest-africains des filières

L'articulation pédagogique

La semaine s'est déroulée selon la progression suivante :

- Ce que l'on fait (le séminaire Pafao, les ateliers, le colloque) ;
- Pourquoi le fait-on ? (les objectifs) ;
- Comment le fait-on ? (la démarche) ;
- Qu'est-ce que l'on va obtenir ? (les résultats) ;
- Comment va-t-on le valoriser ? (le partage).



1.3. La cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été ponctuée par une série d'allocutions.



Benjamin Bellegy (responsable Solidarités internationales de la Fondation de France)

La Fondation de France et le CFSI coordonnent depuis 2009 le programme de Promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest qui, à partir des projets, a mis en place des activités de capitalisation.

Durant ce séminaire, nous allons travailler avec des représentants d'ONG, d'organisations paysannes. Cette approche est importante car elle permet de ne pas rester dans un monde de projets mais d'être dans une logique de partenariat avec les acteurs concernés par les changements et leur diffusion.



Jean-Louis Viélajus (délégué général du CFSI)

Le CFSI est une plateforme qui comprend des ONG, des syndicats, des collectivités. Ce rassemblement permet de réaliser des actions communes dans la différence. Le CFSI travaille sur les enjeux de la faim depuis sa création en 1960. Ceci se traduit par :

- le soutien à des acteurs qui veulent changer les choses en matière d'agriculture dans le cadre du programme conjoint avec la Fondation de France;
- des actions de sensibilisation de l'opinion publique sur les questions agricoles et alimentaires de façon à en faire un sujet global et à sensibiliser nos concitoyens. Ces actions se déroulent dans le cadre de la campagne ALIMENTERRE qui associe 700 organisations françaises.

La capitalisation permet de collecter, analyser et valoriser les pratiques et des innovations qui cherchent à renforcer une agriculture familiale au service de l'alimentation des villes. Il ne s'agit pas d'une évaluation mais d'un partage. Le programme met en avant des éléments qui donnent de l'espoir. Il faut maintenant faire connaître nos idées et nos propositions en passant à une phase de communication.



Djibo Bagna (président du Roppa)

Le Roppa apprécie le programme Pafao dans lequel il est impliqué. Il permet de mutualiser les efforts sur les pratiques mais aussi sur les approches : « Nous avons besoin de savoir comment les gens apprécient ce que nous faisons. Il faut pouvoir tirer les leçons et faire encore plus de pas qu'auparavant. On est là

pour partager. On est ensemble ».

2. LA CAPITALISATION, UN BILAN POSITIF

Le bilan de la capitalisation a permis de jauger l'appréciation sur les produits, aussi bien sur la forme que sur le fonds, à travers des échanges en plénière et en travaux de groupe selon les catégories d'acteurs. Des perspectives ont été identifiées.

2.1. Des produits de capitalisation globalement appréciés

Différents types de produits

Plusieurs produits sont disponibles en 2014. Ils sont issus de la capitalisation des innovations portées par les organisations et les OP de terrain pour reconnecter agriculture familiale et marchés urbains.



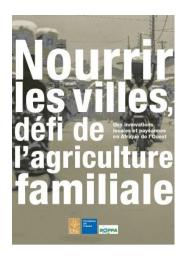
23 fiches-innovation, consultables en ligne¹, permettent de connaître les expériences consolidées d'organisations paysannes et d'ONG. Elles identifient et analysent les processus innovants, les facteurs de succès, les défis, les systèmes d'acteurs. Elaborées à partir des rapports de suivi, de rapports de stages de terrain, des contributions apportées par les porteurs des projets, des échanges et des rencontres collectives. Au-delà d'une volonté de « faire parler les projets », elles sont le fruit d'un exercice collaboratif, d'une capitalisation par les acteurs. La trame des fiches est conçue de façon à mettre en évidence les enseignements : comment les exploitations familiales peuvent-elles augmenter leurs parts de marché ? Quelles innovations ont permis cela, quels freins l'ont bloqué ? Quelles sont les conditions de la pérennisation ? Quels acteurs ont porté le processus ?



26 fiches-entretien, également consultables en ligne², complètent les fiches-innovation en donnant la parole aux acteurs eux-mêmes. Ils expliquent les questions auxquelles répondent les innovations, comment se déroule leur mise en œuvre, quelles sont les perspectives au-delà du seul cadre des projets.

www.alimenterre.org/recherche?filters=tid%3A1366%20tid%3A1367&affichage=1

www.alimenterre.org/recherche?filters=tid%3A1366%20tid%3A13&affichage=1



Une publication, accessible en ligne³, *Nourrir les villes, défi de l'agriculture familiale - Des innovations locales et paysannes en Afrique de l'Ouest*, s'attaque à un paradoxe : la dynamique paysanne qui innove en permanence face aux difficultés est peu connue, car peu étayée par des exemples recueillis, analysés et diffusés.

Mamadou Cissokho le rappelle dans la préface de cet ouvrage : les agriculteurs familiaux et leurs organisations paysannes sont en marche. Ils ont su augmenter la production face à la croissance démographique galopante de ces dernières décennies. Ils innovent en permanence pour tirer parti du moteur de développement que représentent les marchés urbains. « En tant que paysans, nous sommes forcés d'innover pour diminuer la part des importations

dans notre alimentation et augmenter nos revenus. » Il insiste sur la maîtrise paysanne de processus d'innovation et de capitalisation, au service de la capacité à influer sur les politiques.

Dans un texte introductif, Henri Rouillé d'Orfeuil souligne que la capitalisation « est un sport collectif » qui « rime avec transmission » : « Il faut d'abord repérer l'expérience innovante – le minerai – dont il faut extraire le principe novateur – la pépite - », pour aller vers « un système de savoirs et d'innovations, coopératif et orienté vers la production de références concernant des processus locaux d'innovation ».

Les innovations sont de tous ordres (technique, économique, organisationnel, social) et concernent tant l'amont et l'aval que la production agricole en soi. Cinq chapitres thématiques explorent ces champs d'innovation qui sont autant de fils rouges : « Améliorer la production », « créer de la valeur par la transformation », « s'organiser pour agir et peser », « maîtriser les marchés » et « accéder au financement ». En dialogue avec les chapitres thématiques, 19 fiches-innovation, choisies parmi les 23 disponibles, donnent à connaître les expériences consolidées d'organisations paysannes et d'ONG. Elles identifient les résultats et analysent les processus innovants, les facteurs de succès, les défis, les systèmes d'acteurs.

Des produits appréciés sur la forme et le fonds

Cinq groupes de travail composés de participants provenant d'organisations différentes ont pu analyser les divers produits. Sur la forme, ils ont trouvé les produits globalement agréables, bien structurés, concrets, faciles à lire, bien illustrés. Aussi, ils valorisent les acteurs et incitent au partage. En termes de visibilité, il a été suggéré le rajout du logo du Roppa sur la publication (ce qui a été fait dans la version définitive).

Sur le fonds, les fiches et la publication reflètent la préoccupation des acteurs qui agissent au niveau des projets, des territoires locaux et des filières (les 5 premières hypothèses du programme Pafao). Elles sont utiles car elles permettent un repérage intelligent et un décryptage des innovations qui intéressent les organisations paysannes et les autres acteurs. Elles permettent d'identifier rapidement qui fait quoi, de donner des idées d'alliances possibles, d'inspirer des jeunes qui souhaitent s'installer. Elles améliorent la visibilité et la crédibilité des OP. Elles favorisent la connaissance et la reconnaissance des innovations. Enfin, il y a une bonne complémentarité entre les fiches-entretien et les fiches innovation.

Quelques suggestions d'amélioration ont été formulées. Elles portent globalement sur la nécessité de capitaliser aussi sur les échecs, d'enrichir les fiches par des témoignages, d'acteurs directement concernés, sur les effets, voire les impacts, des innovations.

www.alimenterre.org/sites/www.cfsi.asso.fr/files/802_cfsi_nourrir_villes_pl_bd.pdf

2.2. Des enseignements sur des innovations prometteuses

Les innovations permettent de poser des jalons dans plusieurs directions stratégiques sur le chemin qui mène à la sécurité alimentaire et la reconquête des marchés. Quelques enseignements majeurs peuvent être tirés.

Les enseignements majeurs du programme Pafao⁴

Les exploitations familiales ouest-africaines produisent plus et mieux et de façon diversifiée, réqulière et durable dans le but de se nourrir et de nourrir les villes. Les avancées sont nombreuses dans l'accès aux intrants de qualité et au financement ainsi que dans la reconnaissance de la qualité des produits.

Grâce à la transformation des produits avec la mise en place de petites et moyennes entreprises, les circuits de distribution sont élargis, l'offre est diversifiée et elle est plus adaptée à une demande de plus en plus exigeante dans la disponibilité des produits, le conditionnement et la facilité d'utilisation. Ce secteur, en grande partie aux mains des femmes, a un potentiel d'entraînement économique et social considérable. Et pourtant, il est mal financé, à l'exception de quelques filières d'exportation. Sont aussi à noter les difficultés de maîtrise des coûts de l'énergie et les prix élevés des emballages.

C'est la combinaison d'innovations qui permet le plus souvent d'obtenir des changements majeurs : la sécurisation de l'approvisionnement grâce à des systèmes de concertation, la mutualisation des équipements de transformation et enfin l'amélioration du conditionnement, etc. Les dynamiques économiques sont en général le résultat de la combinaison de faits relevant de divers acteurs qui se concertent et s'associent de différentes manières. Cela peut passer par des pôles d'entreprises agricoles, une contractualisation et des accords commerciaux, la mise en place de démarches qualité, l'inclusion des consommateurs dans le dispositif de sécurisation des marchés et de fixation des prix, ou encore un plaidoyer collectif.

Bien que la concertation soit une pratique ancienne, la manière de la concevoir et de la mettre en œuvre peut être considérée comme une innovation en tant que processus permettant de renégocier le partage de la valeur ajoutée, de créer une base de confiance propice à la durabilité dans l'action collective, d'induire une meilleure prise en compte des besoins et exigences des uns et des autres, de garantir la transparence et le respect des engagements.

Pour les producteurs, l'innovation majeure réside dans la nécessité et la capacité à se structurer. Plus crédibles et plus influents, ils sont en position de force, ce qui facilite les approvisionnements, l'accès au service, la négociation avec les partenaires et les décideurs publics. Ces dynamiques de structuration apparaissent aussi comme un préalable à la contractualisation, autre innovation qui prolonge la structuration et peut constituer un modèle économique basé sur l'économie sociale et solidaire.

Ces concertations ont comme effet de concilier les attentes et exigences des différents acteurs dans l'approvisionnement en intrants pour la transformation, mais aussi dans la qualité des produits finis pour mieux répondre aux exigences des consommateurs et plus généralement du marché. Ce sont autant de leviers pour obtenir de réelles prises de part de marché.

On apprend que, même si la disponibilité d'un produit importé moins cher peut toujours constituer un risque de concurrence pour le produit local, les consommateurs sont prêts à

⁴ Voir en annexe 3, la *Note préliminaire sur les grands enseignements de la capitalisation*, rédigée par Daouda Diagne.

payer le prix qu'il faut pour des produits locaux de qualité. L'idée de la **préférence des urbains pour les produits importés** est ainsi démystifiée.

Les foires et autres manifestations à portée commerciale au niveau local, national ou international comme la Fiara à Dakar, la création de points de vente dédiés, la mise en marché groupée, etc., constituent de réelles opportunités pour prospecter et élargir les circuits de distribution.

Le **financement du secteur agricole** est un signe majeur de traduction d'une volonté politique en acte. En effet, l'augmentation de la productivité passera forcément par l'accès à un financement conséquent, dont l'absence constitue aujourd'hui un véritable handicap pour le secteur agricole ouest-africain. L'enjeu est d'arriver à transformer cette contrainte en atout car l'accès au financement se révèle être un puissant levier pour développer le potentiel productif de l'agriculture familiale, mais aussi pour la structuration de filières génératrices d'emplois, de la production à la commercialisation en passant par la transformation et le stockage.

Certaines innovations l'ont prouvé à travers des outils financiers tels que le warrantage, appelé crédit stockage ou crédit warranté, les fonds de garantie déposés par des OP auprès de banques ou d'institutions de microfinance (IMF), les fonds rotatifs, l'épargne solidaire, etc. Il en est de même pour le **financement de filière** (*value chain finance*), concept prometteur qui repose sur un contrat reliant trois ou quatre acteurs de la filière : un producteur et/ou une organisation de producteurs, une entreprise achetant la production et une institution financière.

La dimension politique reste déterminante car, au-delà de tous les outils, produits et mécanismes, l'enjeu réel est le financement conséquent et durable des exploitations familiales.

L'inscription dans le long terme, de pratiques réussies qui ont fait leur preuve est donc conditionnée par la mise en œuvre d'une volonté politique.



Vue de la salle

3. UNE VALORISATION SPÉCIFIQUE À CHAQUE ACTEUR

« La capitalisation n'est utile que si l'on s'en sert ! ». Tous les participants se sont accordés sur ce point. Cependant, en termes de cible, il est noté qu'en l'état, les fiches visent surtout les porteurs d'innovation. Pour une valorisation par d'autres publics (paysans, OP de base, pouvoirs publics, consommateurs, etc.), il faudra une sorte de « traduction » pour les adapter. Elles apportent cependant un ensemble d'éléments dans lesquels puiser selon la cible visée. En somme, les fiches figent une réalité, mais pour les faire vivre, il faut les mettre au service d'enjeux spécifiques.

Aborder la valorisation des innovations suppose de clarifier différents aspects :

- la finalité : on valorise la capitalisation pour transformer positivement les exploitations familiales ;
- le rôle des différents acteurs, les objectifs et outils : les OP sont un moteur premier de valorisation ;
- ce que l'on veut obtenir ;
- les cibles.

Trois groupes de travail par catégories d'acteurs (OP, ONG, partenaires techniques et financiers) ont apporté des réponses.

3.1. Selon les OP : une valorisation au service des exploitations familiales

Les représentants d'OP insistent : il faut clarifier le rôle de tous les acteurs. Et, préalable incontournable, permettre aux OP de s'approprier le processus de capitalisation dès le départ. Il faut également élargir la dynamique en mettant l'accent sur l'innovation pour renforcer l'agriculture familiale. Aussi, la valorisation permet aux OP de disposer d'outils de référence afin d'améliorer les performances dans différentes pratiques.

La valorisation passe également par un partenariat entre OP et une influence sur les politiques, pour obtenir une transformation positive des exploitations familiales. Cela nécessite cependant un accompagnement technique, financier et institutionnel et des échanges entre OP.

Il est suggéré de renforcer les mécanismes de rencontres périodiques au sein du Pafao, des OP, du Roppa, mais également des autres réseaux d'OP.

3.2. Selon les ONG : pour un élargissement de la cible

Pour les ONG, il faut renforcer le Pafao par des rencontres régulières d'échange approfondi. Il faut également élargir la cible pour toucher le maximum de personnes y compris les collectivités locales et les consommateurs, trouver des mécanismes pour que la capitalisation serve au plaidoyer. Il est suggéré de faciliter l'accès des populations aux innovations, en passant, par exemple, par les nouvelles technologies.

Il faudrait centrer les futurs séminaires sur les résultats des projets ; des ateliers nationaux permettraient notamment d'intégrer des producteurs aux échanges. Cependant la prise en charge de cette valorisation doit incomber à une diversité d'acteurs.

3.3. Selon les partenaires techniques et financiers : pour un changement d'échelle

Du point de vue des partenaires techniques et financiers, la valorisation permet de **changer d'échelle** et de **répliquer les innovations.** Elle passe par l'influence des politiques publiques pour une amélioration durable de la productivité. Chaque acteur a ses propres besoins de valorisation, chacun doit s'en emparer en fonction de ses objectifs propres.

3.4. Perspectives de valorisation pour le programme Pafao

La valorisation est ainsi un défi pour les porteurs d'innovation mais également pour le programme Pafao. C'est ainsi que le résultat sera significatif et l'impact réel, sur la capacité des agricultures familiales à nourrir les villes. Plusieurs pistes ont été identifiées :

- un retour vers les acteurs porteurs, pour construire avec eux un projet de valorisation de l'innovation, les aider à construire des outils de valorisation spécifiques ;
- un approfondissement de certaines expériences qui pourraient venir alimenter le travail de capitalisation en cours du Roppa. Il s'agira donc de partir des 37 capitalisations faites par les OP et de les mettre en regard des 25 capitalisations Pafao;
- la création d'espaces d'échange entre acteurs en organisant des rencontres entre la structure qui a porté l'innovation et d'autres ONG et OP. Outre la possibilité que d'autres acteurs s'en saisissent, cela enrichirait la réflexion du porteur.



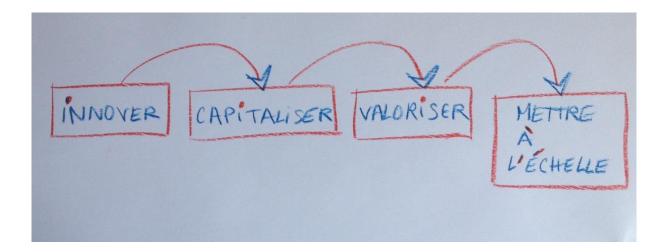
Vue de la salle

4. LES ENJEUX ET LES CONDITIONS DU CHANGEMENT D'ÉCHELLE DES INNOVATIONS

Le changement d'échelle a fait l'objet d'échanges en plénière et de travaux qui en ont cerné les dimensions et, surtout, ont dégagé des enjeux et des pistes pour le programme Pafao.

4.1. Le changement d'échelle, une nouvelle donne pour le programme Pafao

La gestion du processus de changement d'échelle constitue une nouvelle donne par rapport au positionnement initial du programme Pafao : soutenir les innovations et en tirer des enseignements utiles en dehors de leur contexte spécifique. Au-delà de la capitalisation, le séminaire a mis en évidence la chaîne « innovations - capitalisation - valorisation - changement d'échelle ».



Transmettre les pratiques innovantes contribue à produire du bien commun, utile pour dépasser le seul cadre d'un projet et aborder le changement d'échelle. A travers le programme Pafao, le CFSI et la Fondation de France soutiennent, en tant que dimension intrinsèque des projets, la mise en place d'une capitalisation qui fait de l'innovation un capital aux mains des acteurs paysans et ruraux. Partager ce capital favorise la multiplication des initiatives et illustre, par des cas concrets, les plaidoyers politiques que mènent les organisations paysannes.

En effet, chaque expérience capitalisée raconte une histoire mettant en scène une ou deux innovations majeures, qui donnent des résultats parce qu'elles sont articulées avec d'autres, secondaires, et parce qu'elles prennent en compte tant les dimensions techniques et économiques qu'organisationnelles et sociales. Ce qui produit des changements majeurs, ce n'est pas une innovation isolée mais un processus innovant et, comme le dit Mamadou Cissokho, « sous contrôle paysan ». Mais aussi qui intègre une diversité d'acteurs - agricoles ou non – et s'appuie sur les femmes, très actives dans le secteur de la transformation, là où se crée la valeur ajoutée.



Oumou Khaïry Diallo, présidente du Collège des femmes du CNCR (Sénégal / Roppa)

4.2. Le changement d'échelle, pourquoi et comment ?

Les innovations identifiées dans le cadre du programme Pafao permettent aux producteurs d'aller, de plus en plus et de mieux en mieux, vers les marchés urbains pour y gagner des parts : une « marche des producteurs vers le marché », en quelque sorte.

La capacité des exploitations familiales à nourrir les villes n'est pas seulement technique et organisationnelle mais recouvre une dimension foncièrement politique. Innover n'aura de réel impact que si ceci nourrit une analyse qui porte auprès des décideurs politiques les positions et propositions des petits producteurs.

C'est à ce titre que la démarche de capitalisation du programme Pafao est pertinente car elle s'inscrit dans une dynamique de « capitaliser pour l'action ». En effet, la construction et la mise en œuvre de la capitalisation se sont faites de façon participative et ont permis d'assoir un cadre permanent multiacteurs d'échange, d'apprentissage continu dans la définition collégiale de critères et indicateurs, une analyse conjointe et une validation progressive par des pairs et des experts.

La collaboration avec le Roppa, qui est membre du Comité d'orientation et de suivi du programme, garantit la prise en compte du portage politique. Cette dimension est indispensable si on veut que les innovations soient intégrées dans un processus de changement d'échelle, ancré dans la durée, avec des impacts pérennes dans la reconquête des marchés ouest-africains.

Le changement d'échelle

Dans l'agriculture comme dans d'autres secteurs (santé, éducation), l'innovation est considérée comme une approche utile et indispensable pour progresser et relever des défis. Cependant, au-delà de l'innovation se pose avec acuité l'enjeu de son changement d'échelle. Dans le cadre du programme Pafao, les innovations mises en évidence dans différents domaines liés aux filières constituent un potentiel notable pour répondre à l'enjeu capital qui est de développer la capacité des exploitations familiales à nourrir les villes.

Qu'est-ce que « le changement d'échelle d'une innovation » ?

Plusieurs définitions, dont celles du Fida, définissent l'innovation comme étant « l'intégration d'une nouvelle idée, formule ou approche dans le cadre d'une initiative ou d'un projet pilote ayant, en soi, un impact limité ». L'innovation pouvant être technique, institutionnelle ou encore politique. Le changement d'échelle, c'est « la transposition à plus grande échelle, ce qui signifie étendre, reproduire, adapter et soutenir, dans l'espace et dans le temps, les politiques, programmes ou projets couronnés de succès, afin de toucher un plus grand nombre de ruraux pauvres ».

Pourquoi le changement d'échelle ?

L'enjeu le plus pertinent du changement d'échelle peut-être illustré par ces citations : « L'innovation ne peut pas en soi servir à grand-chose si elle ne fait pas l'objet d'une diffusion. » ; ou encore, « Ce qui est petit est beau, mais ce qui est grand est nécessaire » (devise attribuée au Comité du Bangladesh pour le progrès rural). Autrement dit, « l'efficacité avec laquelle une innovation est transposée à plus grande échelle est un indicateur clé de sa réussite ». Pour que les innovations ne demeurent pas à l'état de « réussites anecdotiques », présentées et représentées dans de multiples séminaires, il est opportun de réfléchir aux changements nécessaires pour que leurs impacts soient réels dans les réponses apportées au défi de l'alimentation des villes à partir des exploitations familiales.

Comment mettre en place le changement d'échelle ?

Au-delà de la volonté d'étendre les innovations, il est utile de prendre en compte la question des conditions du changement d'échelle. En effet, le changement d'échelle d'innovations nécessite souvent d'avoir des approches innovantes pour accélérer les rythmes de changement dans le temps et dans l'espace. Au-delà des leçons apprises, sont nécessaires une réelle volonté politique, l'élargissement des partenariats et des ressources, tant humaines que financières, ainsi qu'un environnement propice.

Le changement d'échelle peut se faire de différentes manières

- le « changement d'échelle par reproduction » qui est une approche assez fréquente et progressive en milieu paysan (on reprend les bonnes pratiques qu'on a vues pardessus la haie);
- le « changement d'échelle par explosion », qui émane souvent d'initiatives à l'échelle nationale au travers de réformes négociées et institutionnalisées ;
- le « changement d'échelle par association » qui procède par le regroupement d'un grand nombre d'efforts et d'initiatives distinctes avec des approches et démarches particulières contribuant au même résultat, exigeant, pour y parvenir, de les coordonner dans une stratégie à grande échelle.

Chaque approche de changement d'échelle comporte des avantages, des inconvénients, voire des risques. Il s'agit de voir, dans le contexte des filières ouest-africaines, quels sont les enjeux du changement d'échelle des innovations et comment impulser une réelle dynamique de changement.

Les conditions pour impulser une dynamique de valorisation des innovations

Sans être exhaustives, les expériences menées dans le domaine de l'agriculture montrent que pour impulser une réelle dynamique de changement, il est nécessaire de prendre en compte un certain nombre de facteurs clés et de pouvoir répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les moteurs de changement et quels sont les espaces à conquérir ?
- Quelle est l'ampleur des ressources nécessaires (financières, humaines, etc.) ?
- Quels sont les avantages et les inconvénients du contexte institutionnel, organisationnel et politique en Afrique de l'Ouest (conditions et acteurs favorables ou défavorables)?
- Quelle stratégie développer : mesures à prendre, gestion du savoir, réseaux de partage de connaissance, instruments opérationnels ou financiers (dons, cofinancement, subventions, prêts d'investissement à moyen et long termes, etc.), cadres de concertation et de négociation, etc.

Les organisations paysannes sont souvent perçues comme des acteurs-clés dans l'impulsion du changement :

- Sont-elles réellement des moteurs de changement d'échelle ?
- Quels peuvent-être leurs rôles dans la définition et la mise en œuvre de parcours de changement d'échelle ?
- Quelles sont leurs expériences passées ou en cours sur cet enjeu du changement d'échelle des innovations ?

4.3. Les enseignements de l'atelier « Approvisionner les villes ouest-africaines en lait local »

Le premier atelier a permis de répondre à un enjeu spécifique au secteur laitier : comment renforcer les capacités des producteurs ouest-africains à répondre à la demande croissante des consommateurs en produits laitiers ?

La consommation ouest-africaine de produits laitiers explose, de même que les importations⁵. La production locale progresse mais à un rythme nettement inférieur à la demande. Ce phénomène touche à la fois des pays produisant l'essentiel de ce qu'ils consomment, tels que le Mali ou le Niger et des pays dont les besoins sont couverts majoritairement par des importations (Sénégal et Côte d'Ivoire, par exemple). Comment renforcer les capacités des producteurs ouest-africains à répondre à la demande croissante des consommateurs en produits laitiers ? Pour répondre à cette question et sans prétendre à l'exhaustivité, l'atelier a débattu de deux sujets avec des représentants des filières « lait local » en Afrique de l'Ouest, des professionnels français de la filière lait et des experts.

Quels modèles et politiques de développement des filières « lait » en Afrique de l'Ouest ?

La première partie des discussions a montré la diversité des modèles agricoles en France et comparé leurs impacts sociétaux, notamment sur l'environnement. L'agriculture biologique et les produits AOC (appellations d'origine contrôlées) ont les impacts les moins négatifs. La présentation d'un produit AOC, le Comté, a mis en évidence les avantages dont bénéficient

_

⁵ Voir en annexe 5, le compte rendu de l'atelier « Approvisionner les villes ouest-africaines en lait local », rédigé par Pascal Érard, responsable Plaidoyer au CFSI.

aussi bien les producteurs de lait que les consommateurs grâce au mode d'organisation de la filière : de meilleurs revenus pour les premiers, un fromage de qualité pour les seconds.

Pourtant, lorsque ils soutiennent l'agriculture et l'élevage, ce ne sont pas ces modèles qui servent de référence aux décideurs politiques ouest-africains mais une agriculture européenne industrielle, intensive et productiviste. Généralement ces appuis sont très faibles car les États pensent qu'encourager les importations est le meilleur moyen pour satisfaire la demande des consommateurs urbains. La deuxième partie des débats souligne cependant le fort potentiel de développement des filières « lait local » grâce aux présentations de programmes innovants par des acteurs de la société civile ouest-africaine. Encore faudrait-il que les politiques publiques les appuient. Cela concerne l'Afrique de l'Ouest mais aussi l'Europe.

Quel est l'impact des politiques européennes sur les filières « lait » en Afrique de l'Ouest ?

En raison des subventions de la politique agricole commune et, en 2015, de la fin des quotas laitiers en Europe, les exportations européennes de lait en poudre vont connaître une forte croissance. L'Afrique de l'Ouest est un des débouchés les plus recherchés par les industriels européens. On constate une augmentation des investissements des multinationales européennes de ce secteur en Afrique de l'Ouest.



Moustapha Dia, président de l'Association pour le développement de Namarel et villages environnants (Adena)

Cet intérêt est d'autant plus important qu'après des années de fortes pressions, l'Union européenne (UE) pourrait parvenir à ses fins et conclure un accord de partenariat économique (APE) avec l'Afrique de l'Ouest. L'UE devrait obtenir la suppression des droits de douane sur au moins 75 % de ses exportations vers cette région, dont le lait en poudre. « Pour moi, APE veut dire : accélération de la pauvreté des éleveurs! » dénonce la responsable d'une organisation d'éleveuses sénégalaises. Agir en Afrique de l'Ouest et en Europe pour empêcher l'adoption définitive de l'APE est une des priorités des participants à l'atelier.

4.4. Les enseignements de l'atelier « Filières et changement d'échelle »

Des panels ont permis à différents acteurs de donner leur point de vue sur les enjeux et conditions du changement d'échelle, à partir de leur structure, de leurs centres d'intérêts et de leurs expériences⁶. Ils ont répondu aux questions transversales suivantes :

- Quels sont les enjeux et conditions pour un changement d'échelle des innovations dans la (les) filière(s) qui vous concerne(nt)?
- Quels enseignements tirez-vous de vos expériences en la matière ?
- Quelles recommandations formulez-vous pour un changement d'échelle des innovations réussie ?

Les enseignements stratégiques issus de la capitalisation sont incontournables pour avancer dans le chantier du changement d'échelle qui nécessite un portage politique, au premier chef du duquel on retrouve les organisations paysannes, notamment les faîtières de niveau régional, comme le Roppa.



Atelier « Filières et changement d'échelle » : Olivier Renard (Iram), Stéphane Fournier (Montpellier SupAgro) et Issiaka Magassa (Réseau des horticulteurs de Kayes)

⁶ Voir en annexe 6, la progression pédagogique de l'atelier « Filières et changement d'échelle », ainsi que la liste des panélistes.

Le changement d'échelle est un élément nouveau, apporté par les débats, par rapport à la problématique initiale du programme Pafao. Cela nécessite de clarifier différents aspects qui sont ressortis des débats : les enjeux, les conditions et la gestion du changement d'échelle.

Les enjeux

La prise en compte de la vision est fondamentale. En effet, le changement d'échelle doit partir d'enjeux clairement définis. Un questionnement de fond traverse toutes les filières concernées par la capitalisation du programme Pafao : quels choix politiques de modèles agricoles pour répondre aux enjeux de 2050 (impacts sociaux, environnementaux, économiques, à long terme) ? Les échanges ont montré que ce n'est pas le modèle industriel qui est le plus compétitif, malgré le fait qu'il soit souvent privilégié dans les options nationales.

Cela s'est vérifié par l'exemple de l'unité laitière de l'Association pour le développement de Namarel et environs (Adéna) dont le prix de vente du litre de lait est 2 fois et demi plus rémunérateur pour les producteurs par rapport à la vente individuelle, tout en étant 3 fois moins cher que le lait industriel. Cette supériorité de la filière lait cru local est encore plus évidente si l'on prend en compte les impacts environnementaux et sociaux.

Une volonté politique est également nécessaire car le passage à une autre échelle ne peut se faire sans le soutien des pouvoirs publics, par exemple dans l'organisation des filières, notamment dans la mise en place des interprofessions et de leur connexion au marché.

Les conditions du changement d'échelle

Capitaliser constitue la première étape pour pouvoir faire connaître l'innovation auprès des multiplicateurs potentiels (autres acteurs, politiques, etc.) et pour identifier les caractéristiques techniques, environnementales, sociales de l'innovation et mesurer son potentiel de changement d'échelle.

Il faut anticiper les impacts du changement : ne pas augmenter l'offre sans connaître la capacité d'absorption du marché, par exemple.

Coconstruire dès l'amont avec les cibles visées (l'État et ses services, les collectivités territoriales) car ainsi le produit se valorisera plus facilement que s'il leur est présenté « tout prêt ».

Un travail d'animation de groupes de réflexion permet de faire remonter des éléments jusque dans les débats politiques.

Le chiffrage du changement d'échelle, afin d'en estimer le coût, est utile et permet de construire des argumentaires précis.

La gestion du changement d'échelle

Les échanges ont montré que toutes les innovations n'ont pas la même vocation de changement d'échelle (une innovation pertinente au niveau local ne l'est pas forcément à un niveau territorial plus grand).

Le changement d'échelle peut provoquer des crises : une compétition au sein des filières si le marché ne peut absorber l'augmentation de l'offre, par exemple.

Autre cas, dès qu'un maillon se technicise et recueille plus de valeur ajoutée, on constate que les femmes sont dépossédées, au profit des hommes, des activités qu'elles géraient auparavant. Il faut être innovant et jouer sur la capacité collective, la coordination, la régulation (voire l'exclusion de ceux qui ne respectent pas le cahier des charges pour garantir

collectivement la qualité, le respect des engagements, etc.) dans la gestion de ces crises afin d'en « sortir par le haut ». Sinon, la sortie de crise se fait par le bas (baisse des prix, donc des revenus, donc de la qualité, donc perte de crédibilité auprès des consommateurs).



Ousseini Ouédraogo (Roppa) et Alain Dubois (Afdi Bourgogne Franche-Comté)

CONCLUSION

En 2013 et 2014, le programme Pafao a mis l'accent sur l'élaboration et la mise à disposition de plusieurs produits de capitalisation : des fiches-innovation, des fiches-entretien et une publication, Nourrir les villes, défi de l'agriculture familiale. Des innovations locales et paysannes en Afrique de l'Ouest.

Le bilan fait par les participants, ainsi que par d'autres parties-prenantes du programme, est globalement positif. Ces supports sont clairs, valorisent les porteurs d'innovation et donnent envie de partager. La structure des fiches a même inspiré certains porteurs qui se la sont appropriée pour mettre en forme leurs propres capitalisations, qu'ils soient soutenus par le Pafao (CISV) ou non (Secours populaire français pour une expérience à El Salvador). Elle a aussi servi de base pour les fiches d'harmonisation des capitalisations respectives du CFSI, du Groupe Initiatives (GI) et d'Inter-réseaux, dans le cadre de la phase préparatoire de la plateforme pluriacteurs sur les innovations locales et paysannes.

Cependant, les fiches devraient mettre plus l'accent sur les difficultés et les échecs, et faire ressortir les germes de changement d'échelle lorsqu'ils sont présents au sein des innovations, afin de n'être pas refermées sur elles-mêmes.

Au-delà de la capitalisation, la question de l'utilité confronte le programme à deux enjeux :

- produire des résultats à la hauteur de l'effort de capitalisation et de l'ambition qui est de faire en sorte que les innovations ne restent pas confinées au seul cadre des projets ;
- se mettre en cohérence avec le processus de capitalisation des expériences des OP, porté par le Roppa (37 capitalisations en cours, d'OP membres ou non du Roppa).

La capitalisation du Pafao intéresse les OP, notamment le Roppa : « C'est une façon intelligente de repérer les innovations. On soutient des projets, ensuite on les fait parler, puis on partage avec d'autres ». Pour les OP, la capitalisation sert à repérer les pratiques afin de fortifier les exploitations familiales en termes de financement, d'options économiques, de politique.

Dès lors que l'on recherche le changement d'échelle, la capitalisation ne peut se faire en circuit fermé et elle doit également permettre une appropriation dès le départ et s'élargir à d'autres acteurs, (ceux qui ne sont pas financés directement par le Pafao ; les acteurs du portage politique ; les OP qui ne sont pas membres du Roppa ; les autres réseaux régionaux comme Apess ou RBM ; les autorités publiques, les collectivités territoriales ; les consommateurs ; etc.).

La valorisation est le prolongement des projets dont les résultats capitalisés alimentent des espaces d'action. Pour le Roppa, ces espaces de valorisation sont :

- le Forum des affaires : aval des projets, conseil en activités économiques et emploi ;
- l'Université paysanne : modules de formation ;
- le plaidoyer : innovations tirées du terrain dont les réussites sont probantes ;
- les cadres de concertation OP/recherche.

Un choix émerge en termes de perspectives pour le Pafao : reconnaître la centralité des OP pour la valorisation, car elles sont les acteurs du portage politique et à condition qu'elles prennent en compte non seulement la sphère de la production mais aussi l'aval des filières et notamment le secteurs des TPE et PME très actives dans la transformation ; reconnaître

l'apport des ONG au niveau de la capacité à accompagner l'innovation sur le terrain ; reconnaître la nécessité de prendre en compte les autorités politique en termes d'engagement et d'accompagnement du changement d'échelle.

En somme, il s'agit de d'enrichir les deux volets de l'appel à projets et de la capitalisation par une dimension valorisation. Cette dimension est stratégique car elle élargit les résultats audelà du cercle restreint des projets financés. Elle permet d'atteindre un public non initié, sur la base de résultats très concrets pour convaincre que l'agriculture familiale met en œuvre des solutions innovantes. Soutenues par des mécanismes de financement durable, ces innovations peuvent déboucher sur un changement d'échelle et constituer ainsi un faisceau de réponses aux grands enjeux actuels de la souveraineté alimentaire, de l'emploi et de la gestion des ressources naturelles

Pour le programme Pafao, le défi est donc de mettre à disposition les moyens pour que, non seulement les projets réussissent, mais qu'il soit possible d'en sortir des références qui servent à d'autres (ceux qui ne sont pas appuyés directement). Cela passe par la capitalisation des innovations et leur valorisation avec un objectif de réplication et de changement d'échelle afin de servir le renforcement économique des exploitations familiales et d'avoir un impact sur l'agriculture familiale ouest-africaine.

Annexe 1 : les trois institutions organisatrices du séminaire

Réseau des organisations paysannes et de producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest (Roppa)



Depuis sa création en 2000, le Roppa a su favoriser une participation efficace des Organisations Paysannes dans l'élaboration et la mise en place des politiques agricoles. Ce qui a permis d'obtenir des politiques sectorielles orientées vers la souveraineté alimentaire et favorables au

développement des exploitations familiales. Le Roppa a développé également de nombreux partenariats ayant permis de soutenir des initiatives des OP dans la production et la valorisation des produits agricoles. Dans sa stratégie de renforcement du pouvoir de marché des OP, le Roppa a opté entre autres voies, de soutenir la capitalisation de ces initiatives en vue de tirer des éléments de renforcement des capacités des OP, de leur consolidation et leur extension.

www.roppa.info

■ Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI)



Créé en 1960, le CFSI regroupe 20 organisations agissant pour la solidarité internationale. Les membres du CFSI s'unissent pour affronter ensemble et avec leurs partenaires des pays du Sud les enjeux du futur : (i) la justice sociale pour réduire la pauvreté et les inégalités croissantes ; (ii) l'économie au service de l'Homme et non pas l'inverse ; (iii) le partage équitable et la gestion durable des ressources naturelles de la planète. Convaincu du rôle moteur des organisations de

la société civile, le CFSI appuie des projets menés par des associations partenaires de ses membres dans différents pays. Ce sont ces organisations locales qui trouvent des solutions pour influer sur les politiques et améliorer la situation des plus pauvres. Le CFSI leur propose des partenariats et un soutien pour s'organiser, renforcer leurs compétences, gagner en autonomie et être les acteurs de leur propre développement. En 2012, le CFSI a soutenu 140 projets en Afrique, Amérique latine et Asie.

www.cfsi.asso.fr

■ Fondation de France



Forte de 45 ans d'expérience, la Fondation de France est le premier réseau de philanthropie en France. Elle réunit fondateurs, donateurs, experts bénévoles, salariés et des milliers d'associations, tous engagés et portés par la volonté d'agir. Ce réseau couvre toute la France afin d'être en prise directe avec les enjeux

locaux. Dans tous les domaines de l'intérêt général, la Fondation de France agit au présent et prépare l'avenir : en répondant aux besoins des personnes vulnérables, avec des actions favorisant le lien social et respectant leur dignité et leur autonomie ; en développant des solutions porteuses d'innovation et de progrès social, qu'il s'agisse de recherche médicale, d'environnement, d'éducation, de culture ou de formation. Indépendante et privée, la Fondation de France ne reçoit aucune subvention et ne peut agir que grâce à la générosité des donateurs.

www.fondationdefrance.org

Annexe 2 : liste des participants

Nom	Prénom	organisation	fonction	pays	Mail
Abitor	Komi	ETD	Directeur	Togo	kabitor@etd-ong.org
Alliot	Christophe	Basic	Co-fondateur	France	christophe@lebasic.com
Bagna	Djibo	Roppa	Président	Niger	bagna_djibo@yahoo.fr
Barnaud	Isabelle	AVSF	Partenariats entreprises	France	i.barnaud@avsf.org
Basquin	Hélène	CFSI	Chargée d'information Agriculture et alimentation	France	basquin@cfsi.asso.fr
Bellegy	Benjamin	Fondation de France	Responsable. programmes & fondations, Solidarités internationales	France	Benjamin.Bellegy@fdf.org
Benkhala	Amel	Gret	Chargée de mission, dépt Alimentation et Economie rurale	France	benkahla@gret.org
Boly	Faliry	AOPP Sexagon	Secrétaire général	Mali	faliryboly@gmail.com; faliiryboly@yahoo.fr; sexagon.syndicat@gmail.com
Broutin	Cécile	Gret	Resp. programme, dépt Alimentation et Economie rurale	France	broutin@gret.org
Cabaret	Jean	Confédération paysanne	Membre	France	jecabaret@wanadoo.fr
Casu	Alessandra	CISV	Chargée de programme	Italie	a.casu@cisvto.org
Caye	Marie	CFSI	Chargée de communication	France	communication@cfsi.asso.fr
Cheissoux	Clément	Fondation de France	Chargé de projet AIAF	France	Clement.Cheissoux@fdf.org
Cissé	Marie-Louise	Roppa	Chargée de programmes plaidoyer, genre	Burkina	louise.cisse@yahoo.fr
Condé	Aly	Anpro-CA	Directeur général	Guinée	condealy1@gmail.com
Coronel	Célia	Iram	Coordinatrice, animation pôles Agr. familiale / Filières	France	c.coronel@iram-fr.org
Cuche	Pierre	Siad	Directeur	France	pierre.cuche@siad.asso.fr
Destrait	Freddy	SOS Faim	Secrétaire général	Belgique	fde@sosfaim.org
Dia	Moustapha	Association pour le développement de Namarel et environs - Adena	Président	Sénégal	siidijah@gmail.com; adenasn@yahoo.fr
Diagne	Daouda	Indépendant	Consultant	Sénégal	ddiagne2001@yahoo.fr
Diallo	Karfa	Enda Pronat	Chargé d'appui à la commercialisation	Sénégal	karfadiallo@yahoo.fr
Diallo	Moussa Para	Fédération des paysans du Fouta Djallon - FPFD	Président	Guinée	Moussapara@yahoo.fr; fpfd2002@yahoo.fr
Diallo	Oumou Khairy	Roppa	Présidente du Collège des femmes	Sénégal	dirfelkaolack@yahoo.fr
Doreau	Auréline	Ingénieurs sans frontières - ISF	Bénévole, groupe parisien Devagri d'ISF	France	aureline.doreau@gmail.com

Nom	Prénom	organisation	fonction	pays	Mail
Dubois	Alain	Afdi Bourgogne Franche-Comté	Membre Afdi	France	alain.dubois6@gmail.com
Duclercq	Marie-Pierre	Essor	Resp. programme Développement agricole et rural	France	essor.agri@free.fr
Duquesne	Isabelle	CFSI	Resp. programme Agriculture et alimentation	France	duquesne@cfsi.asso.fr
Erard	Pascal	CFSI	Responsable plaidoyer institutionnel	France	erard@cfsi.asso.fr
Eyquard	Mathieu	Frères des hommes - FDH	Chargé de suivi des projets	France	m.eyquard@fdh.org
Fautrel	Vincent	Centre technique de coopération agricole et rurale - CTA	Coordinateur de programme sénior	Belgique	Fautrel@cta.int
Faye	Abdourahmane	Ministère de l'Agriculture - Sénégal	Coordonnateur Cellule études planification (CEP)	Sénégal	rahfaye@gmail.com
Féret	Samuel	Plateforme innovation	Chargé de capitalisation	France	aea@cfsi.asso.fr
Fournier	Stéphane	Montpellier SupAgro	Enseignant- chercheur	France	stephane.fournier@supagro.inra.fr
François	Martine	Gret	Resp. programme Agriculture, alim. et économie rurale	France	francois@gret.org
Gehin	Valérie	Arcade Une terre pour vivre	Déléguée générale	France	arcadeuneterrepourvivre@orange.fr
Grosdent	Jean-Jacques	SOS Faim	Responsable de l'information	Belgique	jjg@sosfaim.org
Guérif	Yolaine	CIDR	Direction des opérations	France	yolaine.guerif@cidr.org
Ibrahima	Aliou	Asso. promotion de l'élevage au Sahel et dans la savane - Apess	Secrétaire général	Afr Ouest	apess_sg@yahoo.fr
Kado	Ali	Plateforme de collecte Kawtal	Président	Niger	ouseini2000@yahoo.fr
Kauffmann	Didier	CFSI	Bénévole	France	bdkfmn@gmail.com
Le Bars	Yves	CFSI	Président	France	ylb.conseils@orange.fr
Le Naëlou	Anne	Fondation de France	Membre du Comité des solidarités	France	Anne.Le-Naelou@univ-paris1.fr
Lenfant	Steven	Fert	Chargé de projets	France	s.lenfant@fert.fr
Ly Magassa	Sylvain Issiaka Bôh	Réseau régional des horticulteurs de Kayes - RHK	Co-fondateur Chargé de projet	France Mali	sylvain@lebasic.com issakk6@yahoo.fr
Nicod	Pascal	Comité interprofessionnel du gruyère de comté	Membre du Bureau - Adhérent de base Afdi	France	nicod.isabelle@laposte.net
Ouédraogo	Ousseini	Roppa	Chargé de renforcement du profil économique	Burkina	coouedraogo@yahoo.fr
Oustalet	Yvan	Afdi Aquitaine	Chargé de mission Bénin et Togo	France	Yvan Oustalet <yvan.oustalet@afdi- opa.org></yvan.oustalet@afdi-
Pelon	Vital	Inter-réseaux Développement rural	Chargé de mission	France	vital.pelon@inter-reseaux.org

Nom	Prénom	organisation	fonction	pays	Mail
Pflimlin	André	Frère des Hommes - FDH	Membre	France	afpflimlin@yahoo.fr
Poirot	Marianne	Solidarité	Chargée de projet	France	marianne.poirot@solidarite.asso.fr
Rouillé d'Orfeuil	Henri	Fondation de France	Membre du Comité des solidarités	France	rouille@cirad.fr
Renard	Olivier	Iram	Chargé de programmes, responsable Nariindu	France	o.renard@iram-fr.org
Sall	Nadjirou	Fédération des ONG (Fongs – Action Paysanne)	Secrétaire exécutif	Sénégal	sgfongs@yahoo.fr
Sissoko	Demba	Agri-global	Responsable		dembasambou@gmail.com
Souharse	Anne	Afdi	Chargée de mission	France	anne.souharse@afdi-opa.org
Stuhrenberg	Liora	Inter-réseaux Développement rural	Chargée de mission	France	liora.stuhrenberg@inter-reseaux.org
Sylla	Kalilou	Roppa	Secrétaire exécutif	Burkina	kalilou.sylla@yahoo.fr
Taisne	Anne-Françoise	CFSI	Déléguée générale adjointe	France	taisne@cfsi.asso.fr
Verdurme	Anabelle	Seed Foundation	Chargée de mission communication & partenariats	France	anabelle.verdurme@seed- foundation.org
Vielajus	Jean-Louis	CFSI	Délégué général	France	vielajus@cfsi.asso.fr

Annexe 3 : note préliminaire sur les grands enseignements de la capitalisation

À ce stade de mise en œuvre de la capitalisation du programme Pafao, des enseignements majeurs peuvent être tirés. On peut dire que les innovations permettent de poser des pas dans plusieurs directions stratégiques sur le chemin qui mène à la sécurité alimentaire et la reconquête des marchés.

D'abord, on peut affirmer qu'aujourd'hui, les exploitations familiales ouest-africaines produisent plus et mieux et de façon diversifiée, régulière et durable dans le but de se nourrir et de nourrir les villes.

Les avancées sont nombreuses dans l'accès aux intrants de qualité, et au financement, la reconnaissance de la qualité des produits. Cela se voit à travers l'introduction de nouvelles variétés, des alliances avec la recherche, la mutualisation des coûts d'accès aux facteurs de production et une meilleure maîtrise de la production de semences paysannes ou d'engrais organiques.

Les résultats sont importants car les rendements croissent de façon durable, les sols sont mieux préservés ainsi que l'environnement en général ; les produits mieux conservés après les récoltes réduisant ainsi les pertes, etc. Des efforts notables sont faits dans la certification de la qualité. Aussi, les concertations et les partenariats débouchent sur des contractualisations qui permettent d'approcher le marché de manière plus stratégique.

Sur un autre plan, on constate que grâce à la transformation des produits avec la mise en place de petites et moyennes entreprises, les circuits de distribution sont élargis, l'offre est diversifiée et elle est plus adaptée à une demande de plus en plus exigeante dans la disponibilité des produits, le conditionnement et la facilité d'utilisation.

Le potentiel d'entraînement économique et social est considérable d'autant plus qu'on est dans un secteur où on retrouve majoritairement des femmes. Malheureusement, souvent encore considéré comme une activité artisanale, le secteur est mal financé à l'exception de quelques filières d'exportation.

Il faut cependant noter les difficultés liées à la maîtrise des coûts de l'énergie et les coûts élevés des emballages souvent importés ou de récupération. Aussi, certaines industries de transformation locale ont tendance à privilégier la valorisation de produits de base importés tels que le lait en poudre au détriment du lait local qui voit ainsi sa marge de progression dans la transformation réduite par cette concurrence. Néanmoins, la présence des mini laiteries contribue à booster le marché du lait, créer des emplois et susciter une réelle dynamique d'économie rurale qui contribue à retenir des jeunes qui sont en général majoritairement tentés par l'exode vers les villes.

On se rend compte que c'est la combinaison d'innovations qui permet généralement d'obtenir des changements majeurs. On peut citer la sécurisation de l'approvisionnement grâce à des systèmes de concertations, la mutualisation des équipements de transformation et enfin l'amélioration du conditionnement.

Aussi, les dynamiques économiques sont en général le résultat de la combinaison de faits relevant de divers acteurs qui se concertent et s'associent de diverses manières. Cela peut passer par des pôles d'entreprises agricoles, une contractualisation et des accords commerciaux, la mise en place de démarches qualité ou encore un plaidoyer collectif.

■ Bien que la **concertation** soit une pratique ancienne, la manière de la concevoir et de la mettre en œuvre peut être en soit considérée comme une innovation en tant que telle.

⁷ Note rédigée par Dr Daouda Diagne, 2014.

En effet, au-delà du fait, elle est un processus, un mécanisme pouvant permettre de renégocier le partage de la valeur ajoutée qui est ainsi rééquilibrée, de créer une base de confiance garante de durabilité dans l'action collective, d'induire une meilleure prise en compte des besoins et exigences des uns et des autres, sans compter la transparence et le respect des engagements.

 Pour les producteurs, l'innovation majeure réside dans la nécessité et la capacité à se structurer.

Se structurer permet de faciliter les approvisionnements, l'accès au service, mais aussi la négociation avec les partenaires et les décideurs publiques, parce qu'on est plus crédibles et plus influents. Aussi, ces processus de structuration apparaissent comme un préalable à la contractualisation qui est également une innovation qui prolonge la structuration. Ces processus peuvent aller jusqu'à rassembler des acteurs différents comme des producteurs, des transformateurs, des commerçants à travers la mise en place d'entreprises agricoles regroupant ces divers maillons de la chaîne et qui constituent des modèles économiques basés sur l'économie sociale et solidaire.

Ces concertations ont comme effets de faciliter la conciliation des attentes et exigences des différents acteurs dans l'approvisionnement en intrants pour la transformation, mais aussi dans la qualité des produits finis pour mieux répondre aux exigences des consommateurs et plus généralement du marché facilitant ainsi de réelles prises de part de marché.

Pour se faire, les acteurs du secteur agricole et de la transformation apprennent à mieux connaître les besoins et demandes des consommateurs, grâce à des études de marché, des prospections, des négociations groupées qui sont autant d'innovations dans l'accès au marché. C'est ainsi qu'on apprend que même si la disponibilité d'un produit importé moins cher peut toujours constituer un risque de concurrence pour le produit local, les consommateurs sont prêts à payer le prix qu'il faut pour des produits locaux de qualité.

L'idée de la préférence des urbains pour les produits importés est ainsi démystifiée.

Cela ouvre de nouvelles perspectives dans le défi de la réponse à la demande croissante des urbains ouest-africains, même s'il reste encore du chemin à parcourir dans la valorisation de l'image des produits locaux, notamment par la communication et la sensibilisation, notamment sur les valeurs nutritives des produits locaux.

Les foires et autres manifestations à portée commerciales au niveau local, national ou international comme la FIARA, la création de points de vente dédiés, la mise en marché groupée, etc., constituent de réelles opportunités pour prospecter et élargir les circuits de distribution.

L'enjeu étant en effet de créer réellement des circuits de distribution des produits transformés issus de l'agriculture familiale. C'est ainsi que le marché tirera et continuera à tirer la production.

L'acquisition d'espaces de commercialisation, les circuits courts, la mise en place d'outils de certification alternatifs peu coûteux et adaptés aux OP, les cadres de concertation interprofessionnels pour uniformiser les pratiques et faciliter les échanges commerciaux, la mise en place des systèmes d'information sur les marchés (SIM) fonctionnant via SMS, etc., sont autant d'exemples d'avancées qui contribuent toutes à consolider les efforts de structuration des filières dans une perspective de moyen long terme.

L'inscription dans le long terme, de pratiques réussies qui ont fait leur preuve est cependant conditionnée par la mise en œuvre d'une volonté politique.

Aussi, agir à l'intérieur des acteurs des filières et chaînes de valeur ne suffit pas toujours pour obtenir et maintenir les avancées permises grâce aux innovations. En effet, il est tout aussi nécessaire d'agir à l'extérieur de la filière, dans le cadre de négociations notamment avec les autorités administratives et politiques pour améliorer durablement l'environnement de la production, de la transformation et de la commercialisation.

Un signe majeur de traduction d'une volonté politique en acte, c'est le financement du secteur agricole.

En effet, l'augmentation de la productivité passera forcément par l'accès à un financement conséquent qui constitue aujourd'hui un véritable handicap du secteur agricole ouest-africain. L'enjeu est d'arriver à transformer cette contrainte en atout car l'accès au financement se révèle être un puissant levier pour développer le potentiel productif de l'agriculture familiale, mais aussi pour la structuration de filières génératrices d'emplois de la production à la commercialisation en passant par la transformation et le stockage.

Certaines innovations l'ont prouvé à travers des outils financiers tels que le crédit warrantage, appelé crédit stockage ou crédit warranté, les fonds de garantie déposés par des OP auprès de banques ou d'institutions de microfinance (IMF), les fonds rotatifs, l'épargne solidaire, etc. Même s'il est vrai que les contraintes institutionnelles de la CEDEAO ne permettent plus d'internaliser les crédits au sein des OP, des stratégies ont été développées pour disposer de produits adaptés aux exploitations familiales grâce à des partenariats entre OP et IMF ou banques et l'existence de « caisses filles » au sein des OP, compatible avec la législation car autonomes. Le crédit investissement fait de plus en plus partie du langage des OP qui développent progressivement des compétences dans la négociation des conditions d'octroi de crédit. Des investissements de long terme et des contractualisations avec les banques apparaissent et se consolident sur la base de négociations pour une adaptation des crédits aux réalités des OP et des exploitations familiales. Les outils mis en œuvre ont un réel potentiel de croissance.

Il en est de même pour le **financement de filière** (*value chain finance*) qui constitue un concept prometteur car elle repose sur un contrat reliant trois ou quatre acteurs de la filière, un producteur et/ou une organisation de producteurs, une entreprise achetant la production et une institution financière.

L'enjeu aujourd'hui est de mettre ce mécanisme qui a fonctionné pour les cultures d'exportation, au profit de filières qui peuvent potentiellement concourir à reconquérir des parts de marchés en Afrique de l'Ouest. L'analyse des leçons du passé sur des filières comme le coton devraient permettre d'éviter les pièges de cet outil et l'adapter à la réalité et aux enjeux actuels des filières locales en cherchant des cohérences entre « les filières » et les systèmes de production des exploitations familiales, le rôle des OP dans la gestion des risques, la création de dispositifs de sécurisation du crédit, etc.

Là encore, la dimension politique est déterminante car, au-delà de tous les outils, produits et mécanismes l'enjeu réel, c'est le financement conséquent et durable des exploitations familiales.

Annexe 4 : changement d'échelle des innovations paysannes et rurales, pourquoi et comment ?⁸

Dans différents secteurs comme la santé, l'éducation et l'agriculture, l'innovation est considérée comme une approche utile et indispensable pour progresser et relever des défis. Cependant, au-delà de l'innovation se pose avec acuité l'enjeu du changement d'échelle qui consiste à valoriser l'innovation. Dans le cadre du programme Pafao, des innovations ont été mises en évidence dans différents domaines liés aux filières. Cela constitue un potentiel notable pour répondre à l'enjeu capital qui est de développer la capacité des exploitations familiales à nourrir les villes. Voyons d'abord ce que signifient ces concepts.

Qu'est-ce que « le changement d'échelle d'une innovation » ?

A partir de certaines définitions, parmi lesquelles celles du Fida, on peut définir l'innovation comme étant « l'intégration d'une nouvelle idée, formule ou approche dans le cadre d'une initiative ou d'un projet pilote ayant, en soi, un impact limité ». L'innovation pouvant être technique, institutionnelle ou encore politique. Le changement d'échelle, c'est « la transposition à plus grande échelle qui signifie étendre, reproduire, adapter et soutenir, dans l'espace et dans le temps, les politiques, programmes ou projets couronnés de succès, afin de toucher un plus grand nombre de ruraux pauvres ».

Au-delà des définitions, il est important de noter le lien à établir entre les deux concepts, à travers une trilogie innovation – apprentissage – transposition, qui permet de mettre l'accent sur le changement d'échelle.

Pourquoi le changement d'échelle ?

L'enjeu le plus pertinent du changement d'échelle peut-être illustré par ces citations : « L'innovation ne peut pas en soi servir à grand-chose si elle ne fait pas l'objet d'une diffusion. » ; ou encore, « Ce qui est petit est beau, mais ce qui est grand est nécessaire. » (devise attribuée au Comité du Bangladesh pour le progrès rural). Autrement dit, « l'efficacité avec laquelle une innovation est transposée à plus grande échelle est un indicateur clé de sa réussite ». C'est la perspective applicative de l'innovation qui est ici mise en relief, en insistant sur le fait que l'innovation devient alors un facteur clé pour les exploitations familiales ouest-africaines dans leur quête de plus de productivité au sein des filières, tout en restant dans des approches durables et respectueuses de l'environnement. Cette recherche de compétitivité est aussi permanente sous d'autres cieux, comme dans l'espace européen.

Pour que les innovations ne demeurent pas à l'état de « réussites anecdotiques », présentées et représentées dans de multiples séminaires, il est opportun de réfléchir aux changements nécessaires pour que leurs impacts soient réels dans les réponses apportées au défi de l'alimentation des villes à partir des exploitations familiales.

Comment mettre en place le changement d'échelle ?

Au-delà de la volonté d'étendre les innovations, il est utile de prendre en compte la question des conditions du changement d'échelle. En effet, le changement d'échelle d'innovations nécessite souvent d'avoir des approches innovantes pour accélérer les rythmes de changement dans le temps et dans l'espace. Les expériences de changement d'échelle dans le domaine de l'éducation des filles ou encore de la santé ont montré qu'un certain nombre de conditions sont indispensables, bien qu'insuffisantes. Au-delà des leçons apprises, il est nécessaire qu'il y ait une réelle volonté politique, l'élargissement des partenariats, des ressources humaines et financières ainsi qu'un environnement propice.

⁸ Note rédigée par Dr Daouda Diagne, 2014.

Le changement d'échelle peut se faire de différentes manières.

On peut citer « le changement d'échelle par reproduction » qui est une approche assez fréquente et progressive en milieu paysan (on reprend les bonnes pratiques qu'on a vu audelà des haies).

Quant au « changement d'échelle par explosion », il émane souvent d'initiatives à l'échelle nationale au travers de réformes négociées et institutionnalisées.

Aussi, « le changement d'échelle par association » procède par le regroupement d'un grand nombre d'efforts et d'initiatives distinctes avec des approches et démarches particulières contribuant au même résultat, exigeant, pour y parvenir, de les coordonner dans une stratégie à grande échelle.

Ces quelques exemples montrent que chaque approche de changement d'échelle comporte des avantages, des inconvénients, voire des risques. Dans le contexte des enjeux du changement d'échelle des innovations dans les filières ouest-africaines, il est alors important de s'arrêter sur une question : comment impulser une réelle dynamique de changement ?

Les conditions pour impulser une dynamique de valorisation des innovations

Sans être exhaustif, les expériences menées dans le domaine de l'agriculture montrent que pour impulser une réelle dynamique de changement, il est nécessaire de prendre en compte un certain nombre de facteurs clés et de pouvoir répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les moteurs de changement et quels sont les espaces à conquérir ?
- Quelle est l'ampleur des ressources nécessaires (financières, humaines, etc.) ?
- Quels sont les avantages et les inconvénients du contexte institutionnel, organisationnel et politique en Afrique de l'Ouest (conditions et acteurs favorables ou défavorables) ?
- Quelle stratégie développer ? : mesures à prendre, gestion du savoir, réseaux de partage de connaissance, instruments opérationnels ou financiers (dons, cofinancement, subventions, prêts d'investissement à moyen et long terme, etc.), cadres de concertation et de négociation, etc.

Les organisations paysannes sont souvent perçues comme des acteurs clés dans l'impulsion du changement. Sont-elles réellement des moteurs de changement d'échelle, quels peuvent-être leurs rôles dans la définition et la mise en œuvre de parcours de changement d'échelle ? Quelles sont leurs expériences passées ou en cours sur cet enjeu du changement d'échelle des innovations ?

L'atelier du 15 octobre 2014 se veut une occasion d'amorcer un début de réponses à ces questions et contribuer à une meilleure valorisation des innovations dans les filières ouest-africaines dans le but de mieux nourrir les villes.

Annexe 5 : compte-rendu⁹ de l'atelier « Approvisionner les villes ouest-africaines en lait local »

Comment renforcer les capacités des producteurs ouest-africains à répondre à la demande croissante des consommateurs en produits laitiers ? »

Organisé par le CFSI, le 15 octobre 2014 avec la participation du GRET (www.gret.org) et d'Ingénieurs sans Frontières (www.isf-france.org) et le concours de l'IRAM (www.iram-fr.org), dans le cadre des rencontres « nourrir les villes 2014 » du programme de Promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest (Pafao) Fondation de France – CFSI, avec le soutien de l'AFD.

Résumé

La consommation ouest-africaine de produits laitiers explose, de même que les importations. La production locale progresse mais à un rythme nettement inférieur à la demande. Ce phénomène touche à la fois des pays produisant l'essentiel de ce qu'ils consomment, tels que le Mali ou le Niger et des pays dont les besoins sont couverts majoritairement par des importations (Sénégal et Côte d'Ivoire, par exemple). Comment renforcer les capacités des producteurs ouest-africains à répondre à la demande croissante des consommateurs en produits laitiers ? Pour répondre à cette question et sans prétendre à l'exhaustivité, l'atelier a débattu de deux sujets avec des représentants des filières « lait local » en Afrique de l'Ouest, des professionnels français de la filière lait et des experts :

Quels modèles et politiques de développement des filières « lait » en Afrique de l'Ouest ?

La première partie des discussions a montré la diversité des modèles agricoles en France et comparé leurs impacts sociétaux, notamment sur l'environnement. L'agriculture biologique et les produits AOC (appellations d'origine contrôlées) ont les impacts négatifs les plus faibles. La présentation d'un produit AOC, le Comté, a mis en évidence les avantages dont bénéficient aussi bien les producteurs de lait que les consommateurs grâce au mode d'organisation de la filière : de meilleurs revenus pour les premiers, un fromage de qualité pour les seconds.

Pourtant, lorsque ils soutiennent l'agriculture et l'élevage, ce ne sont pas ces modèles qui servent de référence aux décideurs politiques ouest-africains mais une agriculture européenne industrielle, intensive et productiviste. Généralement ces appuis sont très faibles car les Etats pensent qu'encourager les importations est le meilleur moyen pour satisfaire la demande des consommateurs urbains. La deuxième partie des débats souligne cependant le fort potentiel de développement des filières « lait local » grâce aux présentations de programmes innovants par des acteurs de la société civile ouest-africaine. Encore faudrait-il que les politiques publiques les appuient. Cela concerne l'Afrique de l'Ouest mais aussi l'Europe.

Quel est l'impact des politiques européennes sur les filières «lait» en Afrique de l'Ouest ?

En raison des subventions de la politique agricole commune et, en 2015, de la fin des quotas laitiers qui limitaient la production, les exportations de lait en poudre vont connaître une forte croissance. L'Afrique de l'Ouest est un des débouchés les plus prisés par les industriels européens. D'ailleurs on constate une augmentation des investissements des multinationales européennes de ce secteur en Afrique de l'Ouest.

Cet intérêt est d'autant plus important qu'après des années de fortes pressions, l'Union européenne (UE) pourrait parvenir à ses fins et conclure un accord de partenariat économique (APE) avec l'Afrique de l'Ouest. L'UE devrait obtenir la suppression des droits de douane sur

⁹ Compte rendu rédigé par Pascal Érard, responsable Plaidoyer au CFSI, 2014.

au moins 75% de ses exportations vers cette région, dont le lait en poudre. « Pour moi, APE veut dire : accélération de la pauvreté des éleveurs » dénonce la responsable d'une organisation d'éleveuses sénégalaises. Agir en Afrique de l'Ouest et en Europe pour empêcher l'adoption définitive de l'APE est une des priorités des participants à l'atelier.

Introduction

La consommation ouest-africaine de produits laitiers explose, de même que les importations. La production locale progresse mais à un rythme nettement inférieur à la demande. Ce phénomène touche à la fois des pays produisant l'essentiel de ce qu'ils consomment, tels que le Mali ou le Niger et des pays dont les besoins sont couverts majoritairement par des importations (Sénégal et Côte d'Ivoire, par exemple). Comment renforcer les capacités des producteurs ouest-africains à répondre à la demande croissante des consommateurs en produits laitiers ? Sans prétendre à l'exhaustivité, l'atelier a débattu de deux questions :

- quels modèles et politiques de développement des filières « lait » en Afrique de l'Ouest ?
- quel est l'impact des politiques européennes sur les filières «lait» en Afrique de l'Ouest ?

1. Quels modèles et politiques de développement des filières « lait » en Afrique de l'ouest ?

En Afrique de l'Ouest, les politiques nationales et régionales visant à développer les filières «lait local» sont généralement insuffisantes et inadaptées. Les gouvernements favorisent les importations de lait en poudre en ne prélevant que de très faibles droits de douane (5 %).

Lorsqu'ils soutiennent la filière, les responsables politiques ouest-africains chargés de l'élevage ont trop souvent pour référence des modèles intensifs, productivistes et industriels appliqués notamment en Europe, et s'en inspirent dans leurs pays. Pourtant ces modèles sont de plus en plus contestés en raison de leurs impacts sociaux et environnementaux négatifs.

Par ailleurs, il existe d'autres types de filières en Europe, impliquant des acteurs de taille plus modeste et privilégiant, en particulier, la préservation de l'environnement et l'emploi. Même si les contextes sont différents, ces initiatives seraient des références plus pertinentes pour les décideurs politiques ouest-africains. Elles sont en effet plus proches des actions menées par les professionnels des filières « lait local » africaines, en raison d'une meilleure prise en compte de la situation spécifique à chaque territoire. Ce point a été approfondi durant la première partie des débats.

Le renforcement des filières « lait local » passe notamment par l'amélioration de la production, généralement assurée par des exploitations familiales, la création de centres de collecte et de mini-laiteries pour collecter, transformer et commercialiser les produits laitiers ou le développement de relations avec des industriels soucieux de valoriser la production locale. Ce sujet a fait l'objet de la deuxième partie des discussions.

1.1. La diversité des modèles de filières « lait » en France : le modèle industriel doit-il être l'unique référence des décideurs politiques ouest-africains ?

Christophe Alliot, cofondateur de BASIC : Quelques modèles français de filières « lait » et leurs impacts sociétaux. http://lebasic.com/

C. Alliot a présenté une vidéo (https://www.youtube.com/watch?v=47DpUwJ4ndY) réalisée à partir de l'étude de BASIC intitulée : « évaluation des impacts sociétaux de la filière lait française » :

http://lebasic.com/wp-content/uploads/2014/07/BASIC_Rapport-Lait_20140724_Final.pdf. Celle-ci s'appuie sur les principaux rapports publiés sur ce sujet (environ 120).

En termes de richesse créée, la filière lait française a généré 25,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2012, soit 17 % du chiffre d'affaires de l'industrie agroalimentaire. En parallèle, les impacts notamment environnementaux, liés à la production, la transformation, la consommation et la fin de vie des produits laitiers fabriqués en France peuvent être estimés à 7,1 milliards d'euros par an en 2013.

La majorité de ces impacts sont générés par l'amont agricole de la filière (6,1 milliards d'euros) par comparaison avec les étapes de transformation (568 millions d'euros) et de consommation (455 millions d'euros). Mais en réalité, ce sont tout autant les habitudes de consommation (produits industrialisés, grande distribution) qui sont à la source des impacts sur l'ensemble de la filière.

Pour finir, l'estimation de la création de valeur économique a été comparée aux coûts sociétaux de la filière, donnant un ratio de 28 %, soit 28 cents d'impact pour 1 euro de création de valeur économique. D'après les études de l'INRA et de l'Institut de l'Elevage, ce chiffre descend à 18 % dans le cas de l'agriculture biologique et à 10 % dans le cas d'une fabrication de fromage au lait cru AOC et biologique, montrant qu'il existe des alternatives au modèle dominant permettant de limiter les impacts sociétaux négatifs.

Pascal Nicod, membre du bureau du Comité interprofessionnel du gruyère de Comté (CIGC) : l'expérience de la filière Comté. www.comte.com

Historiquement, les producteurs ont toujours eu l'habitude de travailler en commun en Franche-Comté pour collecter le lait et fabriquer un fromage par jour (il faut 500 litres de lait pour fabriquer une meule de 40 kg et, jusqu'à une période récente, les éleveurs ne produisaient pas assez de lait).

Aujourd'hui cette tradition se perpétue. La filière Comté est constituée de :

- 2 750 producteurs qui se considèrent comme producteurs de fromage et non de lait. Cela leur donne une attention particulière pour la qualité du lait ;
- 160 ateliers de transformation de nature artisanale, appelées fruitières, 80 % étant des coopératives. Elles représentent 50 % des coopératives laitières françaises. Chaque coopérative franc-comtoise collecte 4 millions de litres par an alors que la moyenne nationale était proche de 50 millions en 2008. Les coopératives étant de petite taille, les producteurs participent réellement aux décisions;
- 15 maisons d'affinage qui assurent la maturation des Comtés et leur commercialisation.

La filière Comté représente plus de 7 000 emplois directs répartis sur tout le massif jurassien.

Depuis 1963, tous ces acteurs sont regroupés dans une interprofession forte, le Comité interprofessionnel du gruyère de Comté (CIGC). Il est constitué de 4 collèges (2 pour les affineurs, 1 pour les producteurs et 1 pour les coopératives), les décisions devant être approuvés par tous les collèges. Elle est chargée de veiller à la mise en œuvre du cahier des charges qu'il a élaboré. Ce cahier garantit :

- un produit de qualité ;
- un prix du lait élevé ;
- le maintien d'un nombre plus important d'agriculteurs : le nombre d'emplois directs pour 100 000 litres collectés était de 1,5 pour la filière Comté contre 0,76 en moyenne en France ;
- le respect de l'environnement.

Le CIGC assure également une répartition équilibrée de la valeur ajoutée. L'affineur rémunère le fromage non sur son prix de vente mais sur le prix de vente moyen de la filière. Si l'affineur vend plus cher, il garde cette somme supplémentaire. En cas contraire, il doit payer la différence pour rémunérer les producteurs. Il est donc incité à vendre au-dessus de la moyenne.

Pour éviter les crises, le CIGC agit pour réguler la production de Comté afin qu'elle corresponde à la demande en constante croissance, passant de 30 000 tonnes en 1990 à plus de 50 000 tonnes en 2012.

Le cahier des charges est en cours de révision depuis plusieurs années. Dans ce cadre, le dialogue avec l'Union européenne a parfois été difficile. En effet, il a fallu la convaincre que les accords interprofessionnels ne peuvent pas être considérés comme des ententes anticoncurrentielles.

Une part du succès de l'interprofession est due au soutien des pouvoirs publics. Ils appliquent la procédure d'extension qui rend obligatoire pour tous les acteurs de la filière, les décisions de l'interprofession.

1.2. État des lieux des filières « lait » et des politiques les concernant en Afrique de l'ouest. Quelles propositions pour renforcer les filières locales ?

Ibrahima Aliou, Secrétaire général de l'Apess (Association pour la promotion de l'élevage au Sahel et en Savane) : Les défis des filières « lait local » en Afrique de l'Ouest. www.apess.org

Les filières sont confrontées à deux enjeux :

- Nourrir les villes et les campagnes africaines pour contribuer à la sécurité alimentaire : demande croissante, notamment urbaine
- Réduire les importations, soutenir et accompagner la filière locale

1.2.1. Présentation des filières :

Les élevages à vocation laitière peuvent être classés en deux principales catégories :

L'élevage traditionnel (extensif)

L'élevage traditionnel rural

Ce système est caractérisé par un très faible niveau d'investissements et d'utilisation d'intrants alimentaires et vétérinaires. L'alimentation des animaux dépend presque exclusivement des ressources naturelles. Ce sont des élevages sédentaires et transhumants saisonniers de grande ou petite taille. Ils sont caractérisés par un nombre élevé d'animaux sans vocation laitière spécifique. Au sein de ces systèmes, presque toute la production de lait est autoconsommée avec quelques tentatives de vente en saison des pluies (saison de plus forte production). Ces éleveurs sont généralement éloignés des zones urbaines.

L'élevage traditionnel périurbain

Ce sont des élevages sédentaires à proximité des centres urbains, avec un accès à des services et techniques d'accroissement de la production ou productivité, mais peu ou pas mis en pratique malgré les efforts des techniciens. Une grande partie de la production de lait est autoconsommée sauf l'excédent en saison des pluies ou s'il existe des mini-laiteries qui offrent des débouchés à la production. Dans ce cas, les éleveurs sont généralement organisés en groupements. Le nombre de têtes de bétail est plus ou moins réduit, avec souvent un noyau laitier sédentaire et le reste du troupeau en transhumance. Il y a un début de la

maîtrise de l'hygiène, de la santé des animaux (on fait appel à un vétérinaire) et dans une moindre mesure la maîtrise de l'alimentation des animaux en période sèche.

Le lait est surtout transformé en yaourt et en lait pasteurisé par de petites unités de transformation artisanales de capacité moyenne comprise entre 200 et 350 litres par jour. Mais, cette capacité n'est jamais couverte par la production locale. Ce qui fait qu'une grande partie du lait transformé est fabriqué avec du lait en poudre importé.

L'élevage spécialisé (semi - intensif ou intensif)

Il s'agit d'élevages sédentarisés à proximité de laiteries, pour lesquels le lait constitue le principal objectif de production. Ici encore, la quantité du lait local étant insuffisante pour approvisionner les laiteries, celles-ci utilisent souvent du lait en poudre importé.

On distingue:

- Les élevages semi- intensifs, marqués par un niveau d'investissement souvent assez faible en bâtiments et équipements d'élevage et par un recours plus important à des intrants alimentaires (cultures fourragères, stockage du foin...) et vétérinaires que dans le cas des systèmes extensifs. Les animaux, moins dépendants directement des ressources naturelles et de l'espace, ne s'éloignent pas du lieu de production. La production est destinée à des laiteries semi-industrielles qui en assurent la transformation. La quantité transformée peut atteindre 1000 litres par jour.
- Les élevages intensifs sont caractérisés par un haut niveau d'investissement en infrastructures d'élevage, une utilisation plus importante d'intrants alimentaires et vétérinaires, une conduite raisonnée de l'alimentation, une politique efficace de production, récolte et conservation des fourrages, ainsi que par un travail organisé d'amélioration génétique des troupeaux présents. On trouve des laiteries dites industrielles avec une capacité de transformation journalière de plus de 1 000 litres. C'est le système précédent "en plus grand". On peut citer dans ce système, la laiterie du Berger au Sénégal qui collecte auprès d'exploitation familiales dont une partie du troupeau a tendance à se spécialiser dans la production laitière.

1.2.2. Les contraintes

Les contraintes techniques :

- le faible potentiel laitier des races locales (1,5 à 2 litres par jour en moyenne) ;
- une situation sanitaire qui reste préoccupante ;
- l'inégalité et les difficultés d'accès aux intrants alimentaires ;
- la faiblesse des investissements dans les infrastructures.

Les contraintes environnementales :

- le rétrécissement continu et rapide de l'espace pastoral et l'obstruction des pistes d'accès aux ressources qui pose des problèmes pour l'alimentation des animaux (pâturages, production de fourrage...);
- les effets des changements climatiques avec la raréfaction des points d'eau.

Les contraintes institutionnelles :

- les dispositifs nationaux de prévention et de gestion des effets néfastes des sécheresses ne sont pas adaptés aux spécificités de l'élevage traditionnel et sont peu opérationnels ;
- il y a par ailleurs des dysfonctionnements institutionnels et des confusions de rôles entre acteurs publics et privés (un ministre peut également posséder une ferme péri-urbaine, par exemple);

 le manque d'organisation des acteurs de la filière ne leur permet pas de constituer un groupe de pression vis-à-vis des décideurs politiques. Or « le gouvernement n'entend que le bruit ».

Les contraintes politiques :

- la volonté politique de soutenir cette filière et son potentiel de croissance manquent. Les politiques ne croient pas au lait local et veulent « photocopier le modèle occidental ». Or plutôt que d'importer des races bovines extérieures, il vaudrait mieux améliorer les races locales, plus adaptées aux conditions de production des diverses zones d'Afrique de l'Ouest;
- les dispositions législatives et réglementaires pour protéger la filière sont absentes;
- à cela s'ajoute la concurrence des produits importés qui sapent les efforts d'amélioration de la production des filières de production locales. « Mais qui importe le lait ? Souvent un ministre, soit celui qui prend les décisions ou devait prendre les décisions pour protéger le secteur et qui préfère réduire les taxes! ».

1.2.3. Les solutions pour le développement des filières « lait local » :

- 1) L'adoption de politiques de soutien au secteur qui passent par des mesures incitatives et un appui important en ressources financières, techniques, à la recherche, au renforcement des capacités des acteurs, à la mise en place des dispositions législatives et réglementaires de protection de la filière, etc.
- 2) La réduction de la concurrence des produits importés. L'Apess considère que si seulement 25 % des fonds alloués aux importations annuelles étaient consacrés au soutien de la filière lait locale, on pourrait progressivement accroître la production locale et satisfaire les besoins nationaux.
- 3) L'organisation de l'ensemble des acteurs autour d'une plateforme d'innovation. La plateforme d'innovation est un espace de dialogue et de concertation où tous les acteurs liés à la filière, notamment les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les vendeurs, la recherche, les secteurs de la santé animale, etc., sont réunis et défendent chacun leurs intérêts pour aboutir à un compromis satisfaisant chacun. L'Apess a mis en place de telles plateformes qui fonctionnent bien et qui ont permis d'augmenter la production et le revenu des producteurs de l'ordre de 30 % en deux ans de fonctionnement. Une de ces plateformes a été créée à Banfora au Burkina, pour ne citer qu'un exemple.
- 4) Le développement du potentiel de production et de la productivité des vaches laitières locales. Plusieurs voies sont possibles et des exemples existent. Citons l'identification et la dissémination des races locales plus productives, par exemple l'Azawak, développées par le centre de Toukounous au Niger et qui sont vulgarisées dans plusieurs pays au Sahel (Niger et Burkina Faso par exemple) ; l'amélioration de l'alimentation des animaux par la vulgarisation des cultures fourragères ou la valorisation des sous-produits agricoles ; le renforcement des systèmes de santé animale, etc.
- 5) L'amélioration des circuits de collecte et des infrastructures routières pour rapprocher les producteurs des lieux de collecte, l'appui et l'organisation des structures de transformation, le développement des circuits de distribution, etc.
- 6) L'amélioration des conditions d'hygiène dans la traite, dans la manipulation et dans le traitement du lait.

Moustapha Dia, président de l'Association pour le développement de Namarel et villages environnants (Adena) : du lait local pour les villes du Sénégal.

Pour une population totale de près de 13 millions d'habitants, la consommation sénégalaise en lait se situe à environ 450 millions de litres par an, dont 40 % sont fournis par la production locale. En saison des pluies, l'offre est supérieure et les éleveurs font face à un

manque de débouchés. La facture d'importation laitière est évaluée à plus de 68 milliards de FCFA par an dont 80 % concernent le lait en poudre.

Le secteur laitier sénégalais est confronté aux contraintes suivantes :

- la vétusté, l'insuffisance et l'inadéquation des aménagements pastoraux (hydraulique, sécurisation des pâturages, etc.) ;
- l'absence d'investissements publics et privés dans les zones pastorales et agropastorales;
- l'inadéquation des politiques calquées sur le modèle européen ;
- la difficulté des acteurs de la filière d'accéder au crédit pour le financement des projets ;
- l'enclavement des zones de production ;
- l'absence ou l'éloignement des infrastructures énergétiques ;
- la quasi absence de protection commerciale de la production locale face au lait en poudre importé.

Le projet présenté par l'Adena vise à contribuer à l'amélioration de la production, de la transformation, de la conservation et de la commercialisation de produits laitiers issus des activités pastorales de la zone du Ferlo au Nord du Sénégal. Les consommateurs urbains pauvres dans les villes de Dakar, Saint Louis et Louga sont les principaux débouchés ciblés.

Pour cela l'Adena cherche à augmenter la production laitière et à en améliorer la qualité. Cela passe en particulier par le renforcement des organisations d'éleveurs. L'Adena agit également pour améliorer, à Dakar, ou mettre en place des circuits de commercialisation, à Saint-Louis et Louga.

Parmi les activités réalisées figurent :

- le renforcement et l'accompagnement du personnel de la mini-laiterie de Namarel et du centre de collecte de Yoli dans la gestion administrative et comptable;
- la sensibilisation sur les normes d'hygiène et de qualité concernant la traite;
- le renforcement des capacités des jeunes collecteurs dans les villages situés aux environs de la mini-laiterie et du centre de collecte;
- l'appui à la diversification de la production : renforcement technique sur la transformation de l'huile de beurre, du fromage de vache et de chèvre,
- le marketing grâce notamment au travail d'un commercial à Dakar. Le plan de commercialisation prévoit de passer de 4 500 litres à 8 500 litres de lait écoulé dans la capitale par trimestre.

L'Adena est confrontée aux défis suivants :

- la régularité de la production laitière en toute saison;
- une meilleure maîtrise du marché urbain ;
- une collecte améliorée du lait de qualité, dont la quantité répond à l'offre locale et aux besoins des villes ;
- une conservation fiable avec la nouvelle gamme de matériels solaires dont le dimensionnement pose problème;
- un dialogue sincère et respectueux entre l'Etat et les acteurs de la filière;
- des politiques publiques prenant en compte les préoccupations des acteurs.

L'Adena recommande de :

- mettre en place dans les zones de production, les équipements collectifs de collecte du lait en assurant les conditions d'accès aux facteurs de production pour les pasteurs et agropasteurs;
- assurer la sécurisation des pâturages par des pare-feu ;
- réaliser des infrastructures hydrauliques bien dimensionnées et dont le maillage contribue à une bonne gestion environnementale ;
- densifier le réseau des infrastructures de santé animale;
- mettre en place une politique de financement et d'assurance bétail adaptée au système de production;
- mettre en place des programmes de formations des producteurs à la base sur toutes les spécialisations de la filière ;
- promouvoir les énergies renouvelables accessibles dans les dispositifs de production, de transformation, commercialisation et de conservation (biogaz, solaire etc.);
- construire un réseau de pistes pour le désenclavement des zones de production.
- faire passer les droits de douane sur le lait en poudre importé de 5 à 15 %.

Ali Kado, Président de la coopérative Kawtal (Niger), membre d'AREN: Approvisionner Niamey en lait local. www.karkara.org

À Niamey 80 % du lait consommé est issu de lait en poudre importé. Pour le lait local, les collecteurs locaux proposent des prix variables selon les zones (entre 175 et 350 FCFA par litre, selon la concurrence). Ils offrent souvent un lait de mauvaise qualité à Niamey : mouillage et ajout de poudre pour s'assurer une marge suffisante, pas de contrôle qualité, transport long, lait qui tourne, etc.

Les acheteurs finaux sont des :

- petits ateliers qui produisent du lait pasteurisé en sachet et disposent d'un réseau de distribution restreint. Ils procèdent à des achats directs aux collecteurs au prix de 400 FCFA par litre. Le lait est revendu 500 FCFA le ½ litre;
- mini-laiteries qui fonctionnent en grande majorité avec du lait en poudre. Elles connaissent un équilibre financier difficile;
- laiteries : elles achètent le lait 300 FCFA le litre au centre de collecte. Mais elles fonctionnent essentiellement à partir de lait en poudre (85 %).

Les besoins et attentes des producteurs en périphérie de Niamey sont les suivants :

- des revenus réguliers (environ 250 FCFA par litre),
- des aliments pour le bétail,
- du conseil,
- un débouché sécurisé.

Pour répondre à ces besoins, le projet animé par l'ONG Karkara vise à développer des centres de collecte de lait créés par les éleveurs, qui seront également des centres de prestation de services, pour approvisionner Niamey en lait local de qualité. Karkara apporte un appuiconseil aux producteurs et, pour l'écoulement de leur production, a favorisé la mise en relation des centres de collecte avec une laiterie industrielle, la Société de lait du Niger (SOLANI). Chaque collecteur qui prend livraison du lait en contrôle la qualité. Il vend également des aliments pour le bétail.

Les deux centres créés collectent actuellement environ 200 000 litres par an. Les collecteurs payent les producteurs 250 FCFA le litre et le revendent 275 FCFA au centre de collecte. Ce dernier le facture 300 FCFA à la SOLANI.

Les avantages des centres de collectes sont les suivants :

- ils fédèrent un grand nombre d'éleveurs,
- ils assurent un service de contrôle qualité et garantissent un volume important aux acheteurs,
- leur poids facilite la concertation avec les autorités locales,
- il renforce le pouvoir de négociation des producteurs sur les prix et concernant les partenariats stratégiques (par exemple pour le lancement d'un nouveau produit avec Solani).

Ils ont cependant rencontré quelques difficultés concernant :

- les capacités de gestion du centre : même si un centre de collecte est moins compliqué à gérer qu'une mini-laiterie, cela représente une nouveauté. Un appui-conseil en animation de coopérative et en gestion d'entreprise s'est révélé nécessaire;
- l'établissement d'un partenariat solide avec les laiteries, dont l'activité dépend du consommateur nigérien;
- la réalisation d'un travail de plaidoyer vis-à-vis des pouvoirs publics et d'information aux consommateurs.

Débat

Les représentants ouest-africains qui sont intervenus constatent que l'Afrique de l'Ouest ne pourra pas couvrir tous ses besoins en produits laitiers, même dans 10 ans. L'enjeu est donc de trouver un équilibre entre importations et production locale, qui encourage le développement de cette dernière (I. Aliou, Apess). Ils remettent généralement en cause le modèle productiviste occidental qui sert d'exemple à bien des décideurs politiques ouest-africains. Etant donnée l'influence des bureaux d'étude européens qui les conseillent, il faudrait les sensibiliser afin que leurs recommandations soient conformes aux réalités ouest-africaines (Ousseini Ouedraogo, Roppa). Ce dernier souligne l'émergence de PME-PMI dans la région, qui contribue à améliorer la production et la transformation du lait tout en développant la recherche. Cela a permis à des produits locaux de trouver leur place sur les rayons des supermarchés.

La question des impacts négatifs de la filière a été abordée tant par des participants africains qu'européens. Un intervenant a trouvé la présentation de BASIC très à charge contre le modèle dominant d'organisation de la filière « lait » en Europe. En réponse Christophe Alliot a expliqué qu'il existe des modèles alternatifs qui permettent de répondre aux besoins des consommateurs tout en réduisant de manière importante les impacts négatifs. Il a en scénario **Afterres** 2050 élaboré particulier cité le « par Solagro www.solagro.org/site/393.html

Dans le contexte ouest-africains, la question du risque d'éviction des femmes, qui sont traditionnellement chargée de la traite des vaches et de la vente des produits laitiers, lorsque des appuis sont fournis aux éleveurs et que la collecte par des laiteries s'organise, a été évoquée (Cécile Broutin, Gret). Si certains participants ont relaté des efforts dans ce domaine, Cécile Broutin souligne que cette question se pose dans la plupart des projets d'appui aux filières laitières, comme celui mené par le Gret (Asstel) et soutenu par le CFSI et la Fondation de France au Sénégal. Ibrahima Aliou de l'Apess reconnait que c'est une problématique réelle dont il faut tenir compte pour essayer de réduire les impacts négatifs sur les femmes.

2. Quel est l'impact des politiques européennes sur les filières «lait» en Afrique de l'ouest ?

Jean Cabaret, producteur de lait, ancien porte-parole de la Confédération paysanne en Bretagne : la réforme de la PAC et la fin des quotas laitiers, quelles conséquences potentielles pour les filières « lait local » en Afrique de l'Ouest ? www.confederationpaysanne.fr

Jean Cabaret, producteur de lait dans le centre de la Bretagne, déplore les dégâts de la politique laitière européenne dans sa région où, par exemple, le nombre de fermes productrices de lait a été divisé par 10 depuis la fin des années 70, passant de 70 000 à 7000 exploitations. Cependant on peut estimer qu'environ 80 % des producteurs encore en activité disparaitraient sans les aides de l'Union européenne. Ces aides ont été mises en place pour faire face à la baisse des prix des produits agricoles, suite aux différentes réformes au sein de l'Union européenne. En tant que producteur de lait biologique, 30 % de son revenu est composé d'aides publiques ; mais pour de nombreux paysans les aides peuvent représenter la totalité de ce qu'ils gagnent.

Les filières de type Comté ne sont pas la règle. La politique européenne pousse à une industrialisation permanente, comme en témoigne le projet de ferme des 1 000 vaches, dans la Somme, ou l'investissement chinois, en Bretagne, pour transformer du lait local et l'exporter en Chine. Dans ce pays, le marché est déstructuré et la production laitière en forte baisse. Le plan laitier breton, par exemple, doit conduire à une hausse de la production d'un milliard de litres d'ici 2020.

La politique européenne vise à produire plus pour exporter toujours plus quitte à tuer les productions africaines. C'est un problème qui ne date pas d'hier. Il y a une vingtaine d'année, lorsque La Via Campesina a été créée, les paysans boliviens protestaient contre les importations de blé des Etats-Unis. Ce blé, qui avait été stocké pendant 10 ans, était vendu à un prix dérisoire. Il concurrençait les producteurs boliviens qui avaient le plus grand mal à écouler leurs céréales à un prix convenable.

L'application des différentes politiques agricoles libérales, dont la politique de l'UE fait partie, met en concurrence des paysans qui « s'industrialisent » et ceux qui tentent de maintenir une agriculture paysanne respectueuse de la terre, de l'environnement et qui ont le souci d'une alimentation de qualité pour leurs concitoyens. Mais la lutte est inégale et les différents types d'agriculture ont du mal à cohabiter tant les moyens de l'agro-industrie sont énormes, tant au niveau de la captation des terres que de l'ensemble des moyens de production. Enfin, rappelons que le ratio de 80 % des aides de l'UE qui sont octroyés à 20 % des paysans reste d'actualité.

Pascal Erard, CFSI: Accords de partenariat économique UE-Afrique de l'Ouest: quelles conséquences potentielles pour les filières « lait » local en Afrique de l'Ouest? www.cfsi.asso.fr

Grâce aux subventions de la politique agricole commune et, en 2015, à la fin des quotas laitiers qui limitaient la production, les exportations de lait en poudre vont exploser. Selon les estimations de la Commission européenne, elles devraient passer de 450 000 tonnes en 2014 à près de 650 000 tonnes en 2023. L'Afrique de l'Ouest est un des débouchés les plus prisés par les industriels européens. D'ailleurs on constate une augmentation des investissements des multinationales européennes de ce secteur en Afrique de l'Ouest :

- Danone (France), au Nigéria et au Ghana, dont les produits sont distribués dans 6 pays de la région,
- Arla (Danemark), en Côte d'Ivoire,
- FrieslandCampina (Pays-Bas), au Nigéria.

Cet intérêt est d'autant plus important qu'après des années de fortes pressions, l'Union européenne (UE) est sur le point de conclure un accord de partenariat économique (APE) avec l'Afrique de l'Ouest.

En effet, jusqu'en 2000, les relations entre l'Union européenne et les pays ACP, dont font partie les Etats d'Afrique de l'Ouest, étaient définies par l'accord de Lomé. Le volet commercial de l'accord était basé sur le principe de non-réciprocité : l'UE ouvrait à 100 % son

marché aux produits ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) sans imposer ni droits de douane, ni quotas. Les ACP avaient le droit de protéger leur marché.

Depuis 2000, dans l'accord de Cotonou qui succède à celui de Lomé, l'UE exige la réciprocité au nom du respect des nouvelles règles de l'OMC (argument contesté). Pour continuer à bénéficier de l'ouverture à 100 % du marché européen, les ACP doivent ouvrir leurs marchés aux produits, services, etc. européens.

Etant donné les écarts de développement entre les ACP et l'UE: l'UE demande une ouverture à 80 % sur 15 ans. L'UE fixe une date limite à la conclusion des APE : le 1/1/2008. Les APE sont négociés depuis 2002 avec 7 régions (ex. Afrique de l'Ouest).

Les négociations sont d'autant plus compliquées qu'entre les Pays les moins avancés (PMA, pays les plus pauvres) et non-PMA, les intérêts divergents ! Or, dans chaque région il y a une grande majorité de PMA (12 des 16 pays qui négocient l'APE Afrique de l'ouest, par exemple). Les PMA n'ont pas besoin d'APE (l'initiative appelée « Tout sauf les armes » leur permet d'exporter vers l'UE « tout sauf les armes » sans perdre le droit de protéger leurs marchés). De leur côté, les secteurs d'exportation des pays non PMA ont besoin d'APE car sinon ils perdront la liberté d'accès au marché européen et verront leur compétitivité baisser en Europe. Un exemple: sans APE, le café de Côte d'Ivoire sera plus cher car taxé par l'UE comme le café du Brésil.

Début 2014, du point de vue de l'UE, les résultats sont très décevants : après 12 ans de négociations, et 6 ans après l'échéance de 2008, 6 régions sur 7 n'ont pas signé d'APE (accord avec les seules Caraïbes). Des non PMA ont paraphé individuellement des APE dit « intérimaires » en 2008 pour continuer à bénéficier des préférences commerciales européennes. Ex : Côte d'Ivoire, Ghana... En général ces accords n'ont pas été ratifiés. Ils n'étaient donc pas appliqués.

Face à cette situation, l'UE a lancé un ultimatum aux ACP : elle retirera le libre-accès au marché européen aux ACP (non PMA) qui n'auraient pas « pris les mesures nécessaires à la ratification » et à la mise en œuvre d'un APE au 1er octobre 2014. Sous la pression de l'UE, les pays d'Afrique de l'Ouest ont décidé de parapher l'APE (pour entrer en vigueur, il devra être signé par les chefs d'Etats puis ratifiés après accord des parlements).

L'APE concerne les seules marchandises. Le taux et les délais d'ouverture sont officiellement de 75 % (plus de 80 % en fait) sur vingt ans. Les produits agricoles bruts font généralement partie des marchandises protégées mais pas toujours les produits agricoles transformés, tels que le lait en poudre. Avec l'APE, les Etats devront supprimer les protections actuelles (5 %) vis-à-vis des importations européennes et s'interdisent de les augmenter pour soutenir la production laitière locale.

L'APE, s'il entre effectivement en application, va conduire à une chute des recettes budgétaires des Etats ouest-africains et donc à une baisse des moyens nécessaires au développement de leurs pays. Rappelons que :

- l'UE est le 1er partenaire commercial de l'Afrique de l'Ouest (et que les autres partenaires commerciaux risquent de demander à être traités comme l'UE!);
- les droits de douane représentent de 10 à 20 % des recettes des Etats ouest-africains (Centre Sud, 2007);
- l'aide de l'UE prévue pour la mise en œuvre des APE ne couvrira pas ces pertes. Il s'agit, pour l'essentiel, de recyclage d'aides existantes.

La société civile africaine et européenne se mobilise, dont le CFSI en France, pour demander aux parlements ouest-africains et européens de ne pas ratifier l'accord.

Débat:

Ibrahima Aliou (Apess) trouve rassurant que des organisations du Nord luttent comme eux. Il déplore le fait que les gouvernements africains écoutent plus l'Europe que les paysans. Ils considèrent que « tout ce qui est fait en Occident est bon ». Mais ils financent peu l'agriculture. A la conférence de Maputo, en 2003, ils s'étaient engagés à consacrer 10 % de leurs budgets à l'agriculture. 10 ans après, seuls 7 pays ont atteint les 10 %, dont 5 en Afrique de l'Ouest. Dans ces 10 %, il y a beaucoup d'aide occidentale et peu va à l'élevage.

Les APE sont une source d'inquiétude pour de nombreux participants.

« Avec les APE, on est mort » s'indigne I. Aliou. « Celui qui est à terre, on va l'écraser (avec les APE) » ajoute Ali Kado (coopérative Kawtal). Moustapha Dia (Adena) constate que l'agriculture européenne n'est rentable et compétitive à l'exportation que grâce aux subventions. Les APE vont renforcer la concurrence inégale entre des produits européens subventionnés, tel que le lait, et des produits ouest-africains qui ne le sont pas. Ousseini Ouedraogo souligne l'importance des droits de douane qui constituent une source de revenus pérenne pour les budgets des Etats. Or l'agriculture et l'élevage ont besoin d'investissements publics.

« Pour moi, les APE veulent dire : accélération de la pauvreté des éleveurs » explique Oumou Khairy Diallo (Dirfel, Sénégal et Roppa).

André Pfimlin (Frères des Hommes), indique que les éleveurs européens risquent de se retrouver dans une situation proche de celle des producteurs laitiers en Afrique de l'Ouest. Aujourd'hui, le lait en poudre européen bénéficie d'une protection, les importations étant soumises à des droits de douane de 30 %. Mais les négociations en cours d'accords de partenariat avec les USA, notamment, constituent une menace pour les filières laitières européennes. Il y a donc des intérêts convergents entre producteurs européens et africains. Il souligne en particulier :

- l'importance de la régulation de la production pour contrôler les prix. Or la fin des quotas laitiers va conduire à une forte hausse de la production ;
- la nécessité de payer plus et mieux le lait local que le lait importé, comme l'Inde l'a fait des années 60 aux années 2000. Des taxes sur les importations indiennes de produits laitiers financent le développement des filières laitières locales. L'Inde est aujourd'hui autosuffisante avec essentiellement des producteurs qui possèdent deux vaches ou deux bufflonnes (il y a également de grands élevages);
- l'importance de produire le lait avec des ressources locales. Il est aberrant d'importer du soja et du maïs pour cela.

Des points de vue différents se sont exprimés à propos des relations avec les entreprises. Pour Karfa Diallo (ENDA-PRONAT, Sénégal), le véritable pouvoir est entre les mains des citoyens et des consommateurs qui votent et achètent. Il ne faut pas opposer paysans européens et africains. Les politiques n'ont pas de véritable pouvoir et ce ne sont pas des ennemis. Les véritables ennemis, ce sont les multinationales, qui font des victimes en Europe comme en Afrique. Pour Komi Abitor (ETD, Togo) il faut revoir nos approches de plaidoyer et ne pas s'opposer aux multinationales ou aux entreprises locales. Il faut trouver des ponts entre nous, établir des collaborations intelligentes. Les Etats n'ont pas des moyens suffisants à consacrer à l'agriculture. Nous avons besoin des investissements des multinationales. Olivier Renard (IRAM) indique que les multinationales évoluent souvent plus vite que les Etats et s'engagent de plus en plus en faveur d'un développement durable. Il donne l'exemple d'entreprises néerlandaises qui se sont engagées à n'importer que des produits durables. Pour I. Aliou, avec les multinationales, on négocie ou (dans 80 % des cas) on combat.

Christophe Alliot (BASIC) souligne à la fois la concentration des pouvoirs entre les mains de quelques sociétés dans les filières agroalimentaires et les contraintes qui pèsent sur ces entreprises, généralement multinationales. Il y a une concurrence acharnée entre elles en vue de rémunérer le mieux possible les actionnaires. Il insiste sur l'importance des alliances avec les consommateurs. Pascal Nicod (CIGC) explique que quand, il y a 20 ans, la multinationale française Lactalis a manifesté son intérêt pour la filière Comté, les professionnels de ce secteur étaient inquiets. Aujourd'hui Lactalis fait partie de l'interprofession et reconnait l'intérêt de réguler la production et de respecter un cahier des charges.

Annexe 6 : progression pédagogique de l'atelier « Filières et changement d'échelle »

Les objectifs de l'atelier

Définir les axes de valorisation et les conditions de changement d'échelle des innovations menées par les filières pour regagner des parts de marché urbain.

Compléter la réflexion engagée lors du séminaire et lors de l'atelier lait pour alimenter la réflexion de la journée du 16 octobre 2014 sur les enjeux et conditions du changement d'échelle.

Déroulement de l'atelier en trois temps :

■ Temps 1. Les conditions pour un réel changement d'échelle des innovations en Afrique de l'Ouest des filières de production (14h30 – 15h)

Objectif : Comprendre les enjeux du portage politique pour le changement d'échelle des innovations dans les filières ouest-africaines

- 1er exposé introductif Innovations dans les filières vivrières ouest-africaines : Enjeux et conditions du changement d'échelle ;
- 2ème exposé introductif Les points de discussion et positions retenus du séminaire Pafao et de l'atelier lait
- Temps 2. Discussions (15h 16h30)

Objectif : Identifier et analyser des cas réussis ou non de changement d'échelle sur les filières ouest-africaines.

- Panel: Les points de vue et/ou positions des acteurs;
- Débat : Les réactions des participants.
- Temps 3. Conclusions transversales et clôture des ateliers « Lait » et « Autres filières » (17h 18h)

Objectif : Établir un bilan de la journée et tracer quelques perspectives.

- Plénière : Conclusions et clôture.

Les objectifs des panels

Compléter la réflexion engagée lors du séminaire et lors de l'atelier lait pour alimenter la réflexion de la journée du 16 octobre 2014 sur les enjeux et conditions du changement d'échelle.

Les questions transversales à aborder par les panelistes

Un point de vue d'acteurs sur les enjeux et conditions du changement d'échelle, à partir de votre structure, vos centres d'intérêts et vos expériences.

- A partir de votre structure, vos centres d'intérêts et vos expériences, quels sont les enjeux et conditions pour un changement d'échelle des innovations dans la et les filières qui vous concernent ?
- Quels enseignements tirez-vous de vos expériences en la matière ?
- Quelles recommandations formulez-vous pour un changement d'échelle des innovations réussie ?

Les panélistes

Prénom NOM	Organisation	Axes thématiques
Olivier Renard	Iram	Durabilité environnementale et
Stéphane Fournier	Montpellier SupAgro	économique / Circuits courts / labellisation
Issiaka Bôh Magassa	RHK	
Aliou Ibrahima	Apess	Elevade mederne de vie /
Moustapha DIA	RBM	Elevage moderne de vie / Pastoralisme
Oumou Khairy	Dirfel	
Komi Abitor	ETD	
Aly Condé	Ministère de l'Agriculture de Guinée	Portage politique
Abdourahmane FAYE	Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement rural (MAER) du Sénégal	

Annexe 7 : Le programme du séminaire

Jour 1 : Lundi 13 octobre 2014			
Horaires	Thématiques	Objectifs	
	- Remise de l'agenda et des autres documents de base - Informations sur les conditions logistiques		
	Allocutions (CFSI / Fondation de France / ROPPA)	Souhaiter la bienvenue et introduire les enjeux du séminaire	
14h30 -15h15	Mise en place du présidium	Organiser les échanges	
	Présentation des participants	Se connaître	
	Présentation et validation de l'agenda	Avoir une compréhension commune du séminaire et de son déroulement	
15h15 - 15h45	Présentation des enjeux du programme PAFAO et de la capitalisation	Connaître la Fondation de France, le CFSI, le point sur le programme PAFAO	
15h45 – 16h	Questions		
16h - 16h30	Pause		
16h30 - 17h	-Présentation des résultats de la capitalisation du PAFAO - Temps de lecture des documents de capitalisation (par groupe de trois)	- Connaitre ce que la capitalisation a produit en 2013-2014 - Introduire les enjeux de la valorisation de la capitalisation	
17h00 – 18h	- Restitution (2 mn par groupe) - Synthèse sur les enjeux de la valorisation		

Jour 2 : Mardi 14 octobre 2014			
Horaires	Thématiques	Objectifs	
9h - 9h15	Préparation des travaux de groupe	- Présentation des termes de référence de chaque atelier - Présentation des groupes	
9h15 - 10h30	Travaux de groupe	Approfondir l'analyse sur la valorisation des résultats actuels et les enjeux de la poursuite de la capitalisation (acquis, limites, contraintes et défis)	
10h30 - 11h	Pause		
11h - 13h00	Travaux de groupe (suite)	Idem	
13h - 14h30	Pause déjeuner		
14h30 - 15h30	Restitution des travaux de groupes	Identifier les perspectives	
15h30 - 16h30	Débat général	Idem	
16h30 - 17h	Pause		
17h - 18h	- Conclusions et clôture du séminaire finales - Rappel de l'articulation avec les ateliers thématiques du lendemain et la journée du 16 octobre - Allocutions finales	Établir un bilan du séminaire et tracer quelques perspectives fortes	

Jour 3: Mercredi 15 octobre 2014

APPROVISIONNER LES VILLES OUEST-AFRICAINES EN LAIT LOCAL COMMENT REMFORCE LES CAPACITES DES PRODUCTEURS OUEST-AFRICAIRS A REPONORE À LA DÉMANDE CROISSANTE DES CONSOMMATEURS EN PRODUITS LATTERS ?

8h45 : Accueil

9h00 : Présentation de l'atelier : Jean-Louis Vielajus, délégué

Quels modèles et politiques de développement des filières « lait » en Afrique de l'ouest ?

Animation : Cécile Broutin (GRET)

9h10: Introduction

La diversité des modèles de filières « lait » en France : le modèle industriel doit-il être l'unique référence des décideurs politiques ouest-africains ?

9h15 : Christophe Alliot et Sylvain Ly, cofondateurs de BASIC : Quelques modèles français de filières « lait » et leurs impacts sociétaux.

9h30 : Pascal Nicod, membre du bureau du comité interprofessionnel du gruyère de comté (CIGC) : l'expérience de la filière Comté.

Jour 3 : Mercredi 15 octobre 2014

APPROVISIONNER LES VILLES OUEST-AFRICAINES EN LAIT LOCAL

Etat des lieux des filières « lait » et des politiques les concernant en Afrique de l'ouest. Quelles propositions pour renforcer les filières locales ?

9h40 : Ibrahima Aliou, Secrétaire général de l'APESS (Association pour la Promotion de l'Elevage au Sahel et en Savane) : Les défis des filières « lait local » en Afrique de l'Ouest

9h55 : Moustapha Dia, Président de l'ADENA (Association pour le Développement de Namarel et Villages environnants) : Du lait local pour les villes du Sénégal

10h05 : Ali Kado, Président de la coopérative Kawtal (Niger), membre d'AREN: Approvisionner Niamey en lait local

10h15 : débat 11h10 : conclusions 11h15 : Pause

Jour 3 : Mercredi 15 octobre 2014

APPROVISIONNER LES VILLES OUEST-AFRICAINES EN LAIT LOCAL

Quel est l'impact des politiques européennes sur les filières « lait » en Afrique de l'ouest ?

Animation : Auréline Doreau (ISF)

11h45: Introduction

11h50 : Jean Cabaret, producteur de lait, ancien porte-parole de la Confédération paysanne en Bretagne : la réforme de la PAC et la fin des quotas laitiers : quelles conséquences potentielles pour les filières « lait local » en Afrique de l'Ouest ?

12h00 : Pascal Erard, CFSI, Accords de partenariat économique UE-Afrique de l'Ouest : quelles conséquences potentielles pour les filières « lait » local en Afrique de l'Ouest ?

12h10: Réactions: Analyses et perceptions des 3 intervenants ouest-africains sur l'impact des importations (notamment européennes) et le degré d'importance de la contrainte (si elle est perçue comme telle) sur le développement des filières lait local (3 x 3 minutes)

12h20 : débat

12h55 : conclusions 13h00 : Fin de l'atelier 14h30 : Introduction

Les conditions pour une réelle mise à l'échelle des innovations en Afrique de l'Ouest des filières de production

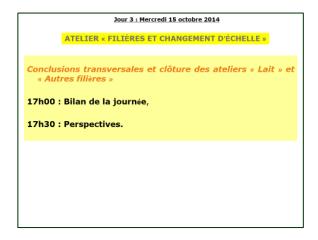
Jour 3: Mercredi 15 octobre 2014

ATELIER « FILIÈRES ET CHANGEMENT D'ÉCHELLE »

14h30 : Daouda Diagne, personne ressource (CFSI) : Innovations dans les filières vivrières ouest-africaines : Enjeux et conditions de la mise à l'échelle

14h45 : Pascal Erard, (CFSI) : Les points de discussion et positions retenus du séminaire PAFAO et de l'atelier lait.

Jour 3 : Mercredi 15 octobre 2014 ATELIER « FILIÈRES ET CHANGEMENT D'ÉCHELLE » Les enjeux et conditions de la mise à l'échelle (points de vue, positions, expériences d'acteurs). Durabilité environnementale et économique / Circuits courts / labellisation • 15h : Olivier Renard, (IRAM) ; • 15h05 : Stéphane Fournier , (SUPAGRO) ; • 15h10 : Issiaka Bôh Magassa, (RHK). Elevage moderne de vie / Pastoralisme · 15h15: Aliou Ibrahima, (APESS); · 15h20: Moustapha DIA , (RBM) ; • 15h25 : Oumou Khaïry Diallo, (DIRFEL). Portage politique 15h30 : Komi Abitor, (ETD) ; 15h35 : Aly Condé , (Ministère de l'Agriculture de la Guinée); 15h40: Abdourahmane FAYE, (Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement rural (MAER) du Sénégal);



COLLOQUE DU 16 OCTOBRE « Les agricultures familiales, terreaux d'innovations. Réflexions sur le repérage et la valorisation des innovations locales et paysannes » Organisé par la Fondation de France en partenariat avec le CFSI, le Groupe Initiatives et Inter-réseaux, avec la participation de la recherche et des bailleurs de l'aide au développement.

